

ApprovisiOntario

Rapport annuel 2023-2024



Table des matières

Messages de la direction	3
Message du président	3
Message du président-directeur général	4
Mandat, vision, mission et valeurs	6
Conseil d'administration (au 31 mars 2024)	7
Points saillants de 2023-2024	9
Indicateurs de rendement clés	43
Stratégies de définition, d'évaluation et d'atténuation des risques	46
Discussion et analyse de la gestion	50
États financiers de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (exerçant ses activités sous le nom d'ApprovisiOntario)	54

200, rue Front Ouest,
bureau 800
Toronto (Ontario)
M5T 2Z5

Courriel :
info@supplyontario.ca
Site Web:
www.supplyontario.ca

This document is available
in English.

ISSN 2817-027X



Message du président du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel 2023-2024, qui souligne les réalisations de la dernière année et détaille les

progrès effectués dans la transformation et la modernisation de l'approvisionnement du secteur public en Ontario.

L'année a été importante pour l'organisme, car nous avons élargi et amélioré ses capacités grâce à l'intégration de Chaîne d'approvisionnement Ontario à ApprovisiOntario. Grâce à cette intégration, ApprovisiOntario a assumé la responsabilité du Programme des ententes relatives aux fournisseurs attirés, de l'approvisionnement en matière de publicité et de communication, des services de conseil en matière de chaîne et des fonctions qui les soutiennent, ainsi que de la gestion, de la supervision et des opérations de la réserve provinciale d'équipements de protection individuelle et de fournitures et équipements essentiels (EPI/FEE).

L'organisme a continué de créer et de gérer des ententes avec les fournisseurs, de veiller à ce que le gouvernement de l'Ontario obtienne le meilleur rapport qualité-prix lorsqu'il achète des biens et des services et de gérer le portail des appels d'offres de l'Ontario. En tirant parti de l'expertise de nos employés et de notre

capacité unique à travailler dans l'ensemble du secteur public provincial, l'organisme a commencé à élargir la participation de la fonction publique de l'Ontario (FPO) et du secteur parapublic et à mettre en œuvre l'Initiative de développement des entreprises ontariennes (IDEO).

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je tiens à remercier sincèrement Jamie Wallace, président-directeur général, dont le leadership a été essentiel à nos réalisations. J'aimerais également rendre hommage à nos partenaires du gouvernement, qui ont joué un rôle déterminant dans l'exécution de notre mission, ainsi qu'à tous les employés dont le dévouement et le travail acharné sont à la base du succès de l'organisme.

Le conseil est fier des réalisations d'ApprovisiOntario au cours de la dernière année. Alors que nous évaluons nos progrès, nous demeurons déterminés à tirer parti de ces réalisations au cours de l'année à venir. Ensemble, nous continuerons d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies efficaces qui améliorent notre prestation de services et contribuent au bien-être général de la province.

Paul G. Smith
Président du conseil d'administration
ApprovisiOntario



Message du président-directeur général

ApprovisiOntario existe pour surmonter les obstacles du système fragmenté de la chaîne d'approvisionnement du secteur public

de l'Ontario. Dans l'ensemble du secteur public, y compris les ministères, les organismes provinciaux, les hôpitaux, les conseils scolaires, les collèges et universités et les organismes de services sociaux, il est possible d'optimiser la façon dont environ 30 milliards de dollars en biens et services sont acquis.

Fondamentalement, nous croyons que l'optimisation des ressources, la gestion des contrats et des catégories et une approche pangouvernementale en matière d'achats se traduisent par des résultats significatifs : de meilleurs soins de santé, une meilleure éducation et de meilleurs services publics. Au cours de la dernière année, nous avons continué de veiller à ce que les ministères, les organismes, les hôpitaux, les conseils scolaires et d'autres entités du secteur parapublic aient accès à des produits de grande qualité, opportuns et fiables au meilleur rapport qualité-prix. Il faut du temps pour transformer un système aussi complexe que le nôtre, mais le fait d'avoir commencé dans les domaines où il existe une possibilité consensuelle avec des personnes qui partagent notre vision nous a permis de

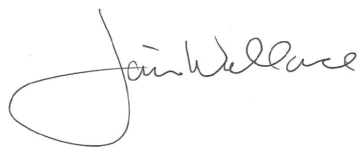
réaliser des progrès en 2023-2024. Voici quelques-unes des principales réalisations :

- Assumer la gestion de 5 milliards de dollars en contrats, en services provinciaux d'approvisionnement en publicité et en communications ainsi qu'en services consultatifs pour la FPO et le secteur parapublic grâce à l'intégration de Chaîne d'approvisionnement Ontario à ApprovisiOntario
- Faire progresser les efforts de modernisation de l'approvisionnement qui traiteront des exigences en matière de responsabilité, d'indemnisation et de propriété intellectuelle qui augmentent les prix et diminuent l'accès et la concurrence
- Soutenir la mise en œuvre de la législation sur l'IDEO, qui uniformise les règles du jeu pour les entreprises ontariennes et canadiennes en demandant aux acheteurs publics de passer des marchés en dessous des seuils stipulés dans les accords commerciaux et de tenir compte d'impératifs tels que la résilience de la chaîne d'approvisionnement, la durabilité, le développement économique et l'innovation
- Rationaliser l'entreposage, la distribution et la logistique de la chaîne d'approvisionnement en EPI et en FEE afin de s'assurer que les Ontariennes et les Ontariens disposeront des fournitures essentielles en cas d'urgence
- Continuer à mettre en place l'infrastructure de l'organisme, investir dans des données/TI et des systèmes dorsaux de traitement et mettre en place un bureau

Notre succès dépend de la façon dont nous travaillons avec nos partenaires. Nous avons eu la chance de nous associer à la communauté des organismes de services partagés (OSP) pour tirer parti de leur bon travail et de notre pouvoir d'achat collectif et réduire les activités redondantes. De plus, au cours de la dernière année, j'ai rencontré bon nombre de nos clients, intervenants du secteur et fournisseurs de services afin de comprendre leurs besoins uniques et d'y répondre.

J'aimerais exprimer ma gratitude au conseil d'administration d'ApprovisiOntario, à l'équipe de direction et à nos employés talentueux pour leurs contributions inestimables et leur dévouement envers nos clients. J'aimerais également remercier la province de son soutien alors que nous établissons une chaîne d'approvisionnement du secteur public plus intelligente, plus forte et plus branchée qui assure le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables, soutient la création d'emplois et peut fournir les biens et services dont les Ontariennes et Ontariens ont besoin chaque jour sans interruption.

Cela a été une année extraordinaire pleine de croissance extraordinaire. Je suis persuadé de la capacité d'ApprovisiOntario à devenir un catalyseur encore plus important pour la modernisation de l'approvisionnement, qui profitera grandement à nos intervenants.



Jamie Wallace
Président-directeur général
ApprovisiOntario

Mandat, vision, mission et valeurs

Mandat

ApprovisiOntario est un organisme provincial établi par règlement (Règl. de l'Ont. 612/20) en vertu de la Loi de 2019 sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement (entités gouvernementales, parapubliques et du secteur de la santé) (la « LGCA »).

L'organisme a pour mandat d'améliorer l'approvisionnement dans la majeure partie du secteur public en assurant et en soutenant la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les activités d'approvisionnement au nom des entités suivantes :

- **Le gouvernement** — notamment les ministères, les organismes provinciaux, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité, ainsi qu'Ontario Power Generation et ses filiales.
- **Le secteur parapublic** – notamment les conseils scolaires, les établissements d'enseignement postsecondaires financés par les fonds publics, les sociétés d'aide à l'enfance, ainsi que les organismes de services partagés ou les organismes effectuant des achats en groupe relevant de ces entités du secteur parapublic, qui passent des marchés uniquement ou principalement pour le compte de ces entités.
- **Le secteur de la santé** — notamment les hôpitaux, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, ainsi que les organismes de services partagés/organismes effectuant des achats en groupe qui relèvent de ces entités et qui passent des marchés uniquement ou principalement pour le compte de ces entités.

ApprovisiOntario a le pouvoir, en vertu du règlement de l'Ontario 612/20, de recueillir les renseignements suivants auprès des entités du secteur public :

- Les inventaires actuels de tous les biens et les besoins futurs en matière d'inventaire
- Les activités d'approvisionnement actuelles et futures
- Les possibilités, imprévus et contraintes en lien avec la chaîne d'approvisionnement
- Les renseignements sur les contrats en lien avec l'acquisition de biens ou de services
- Tout autre renseignement en lien avec la gestion de la chaîne d'approvisionnement ou le rendement des fournisseurs spécifié par ApprovisiOntario

La LGCA confère à ApprovisiOntario le pouvoir de diriger et de guider les entités visées par règlement sur les activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris la centralisation des principales fonctions d'approvisionnement et des contrats au sein d'ApprovisiOntario.

ApprovisiOntario collabore avec les municipalités pour réduire les activités redondantes et soutenir les possibilités d'achat en vrac. Par exemple, dans le cadre de la « nouvelle entente »

entre la province et la ville de Toronto, ApprovisiOntario travaille avec la ville de Toronto pour explorer les domaines où la municipalité peut tirer parti des ententes d'achat et des ressources provinciales pour accroître la valeur.

Vision, mission et valeurs

Vision : exploiter le pouvoir d'achat de l'Ontario pour favoriser le **développement économique**, **la résilience** à l'échelle de la province et produire de la **valeur** pour la population ontarienne.

Mission : apporter une cohésion à la chaîne d'approvisionnement du secteur public en adoptant l'innovation et en tirant parti de différents partenariats et relations avec les fournisseurs.

Valeurs : nos valeurs sont motivées par notre engagement envers nos partenaires, les intervenants et les uns les autres afin d'obtenir les meilleurs résultats pour la population de l'Ontario.



L'excellence

Excellence — Fournir des solutions transformatrices grâce à l'innovation



La collaboration

Collaboration — Travailler ensemble pour obtenir des résultats



La confiance

Confiance — Établir des relations avec intégrité et responsabilité

Conseil d'administration (au 31 mars 2024)

Nom	Rôle	Première nomination	Expiration du mandat actuel	Rémunération totale 2023/24*
Paul G. Smith	Président	15 janvier 2021	14 janvier 2025	35 000 \$
George Szewchuk	Vice-Président	15 janvier 2021	14 janvier 2025	13 600 \$
D ^e Gillian Kernaghan	Membre	15 janvier 2021	14 janvier 2025	8 000 \$
Allan MacDonald	Membre	15 janvier 2021	14 janvier 2025	Renonciation
John Stipan	Membre	15 janvier 2021	14 janvier 2025	Renonciation

* N'inclut pas les dépenses

Tout au long de l'exercice 2023-2024, le conseil d'administration d'ApprovisiOntario a pris des mesures pour intégrer de bonnes pratiques de gouvernance à ses activités.

En s'appuyant sur une matrice des compétences, le conseil a cerné et communiqué les lacunes en matière de compétences au ministre pour qu'il en tienne compte lors de nominations futures. Dans le cadre de ses activités de bonne gouvernance, le conseil d'administration a obtenu une affiliation collective à l'Institut des administrateurs de sociétés, qui met l'accent sur l'amélioration de la confiance dans les organisations canadiennes en formant et en responsabilisant des administrateurs. De plus, un cadre d'intégration à multiples facettes a été conçu pour accueillir et orienter les nouveaux membres au sein du conseil d'administration. Le cadre est également appuyé par un mentorat entre pairs et un classeur de référence complet du conseil d'administration qui met des ressources à jour à portée de main pour tous les membres du conseil.

Le conseil a mis sur pied deux comités : le Comité des finances et de la vérification et le Comité de la gouvernance et des ressources humaines, pour examiner en profondeur les questions pertinentes et fournir des recommandations à l'intention de l'ensemble du conseil.

Membres du Comité de la vérification et des finances

- Paul G. Smith, président
- George Szewchuk
- John Stipan

Membres du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

- D^{re} Gillian Kernaghan, présidente
- Allan MacDonald

Le Comité des finances et de la vérification a été mis sur pied pour aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance financière. Dans le cadre de son mandat, le Comité assure la surveillance de la gestion financière et de la production de rapports, de la budgétisation, du cadre de contrôle interne d'ApprovisiOntario et de l'assurance indépendante du cadre de contrôle, de la gestion des risques et des recommandations sur les projets et les approvisionnements ministériels proposés.

Le Comité de la gouvernance et des ressources humaines a été mis sur pied pour surveiller le cadre de gouvernance d'ApprovisiOntario et sa conformité aux questions relatives aux ressources humaines. Le mandat du Comité consiste notamment à veiller à ce que les principes de gouvernance d'entreprise soient mis en œuvre et respectés par l'organisme, à évaluer le rendement du président-directeur général (PDG) et la planification de la relève, ainsi qu'à se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. De plus, le Comité dirige le processus d'intégration et de mentorat pour les nouvelles personnes nommées, y compris la détermination et la recommandation de nominations potentielles à des comités au Conseil d'administration.

Les deux comités doivent rendre des comptes au conseil d'administration d'ApprovisiOntario et fournissent au conseil des mises à jour sur l'information et les rapports reçus de la direction et les discussions tenues pendant les réunions des comités. Les comités peuvent également

faire des recommandations quant aux décisions qui seront prises par le conseil d'administration d'ApprovisiOntario. Chaque comité est également chargé de recevoir et d'examiner les ébauches de politiques clés préparées par l'organisme qui sont liées au portefeuille du comité. Par exemple, en 2023-2024, le Comité de la gouvernance et des ressources humaines a examiné et recommandé l'approbation d'une série fondamentale de politiques de gouvernance du conseil, y compris des lignes directrices pour le conseil d'administration, des descriptions de travail pour les administrateurs, les dirigeants et les présidents de comité individuels et des chartes pour chacun des comités, ainsi que des politiques relatives à la gestion à la modification, par le président-directeur général, de certaines politiques liées à l'emploi. Au cours de la même période, le Comité de la vérification et des finances a examiné et recommandé l'approbation de la politique d'approvisionnement ministériel de l'organisme, d'une politique d'investissement et des modifications aux politiques relatives à la délégation des pouvoirs de gestion financière de l'organisme et au remboursement des frais de déplacement, de repas et d'accueil.

Points saillants de 2023-2024

Chaque année, ApprovisiOntario publie un plan d'activités qui énonce les objectifs stratégiques, les priorités et les initiatives particulières de l'organisme pour les trois exercices suivants. Notre plan d'activités est conforme à notre mandat législatif et à la lettre de mandat annuelle du ministre responsable.

Les points saillants de 2023-2024 contiennent des réalisations en matière de rendement et des mesures de succès par rapport au plan d'activités 2023-2024 à 2025-2026 et à la lettre de mandat 2023-2024.

Notre cadre stratégique 2023-2024

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Établir des liens entre les partenaires et les intervenants de divers secteurs et communautés, les écouter et en tirer parti

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Renforcer la capacité d'ApprovisiOntario à diriger et à créer de la valeur en matière d'approvisionnement





ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Promouvoir la modernisation, l'innovation et les efforts stratégiques dans les secteurs de la chaîne d'approvisionnement de la province

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Renforcer la résilience et le soutien au développement économique


Légende des progrès et des résultats

	Achèvement ou progression comme prévu
	Retardé ou considéré comme non prioritaire mais continu
	En attente
	Annulé


ORIENTATION STRATÉGIQUE 1


Établir des liens entre les partenaires et les intervenants de divers secteurs et communautés, les écouter et en tirer parti


Priorité 1.1 : Tirer parti de l'expertise et de l'expérience dans le secteur et être un partenaire fiable et digne de confiance pour tous les intervenants

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
I. Mettre sur pied le Conseil consultatif des intervenants d'ApprovisiOntario et tirer parti des conseils de l'industrie existants en mettant l'accent sur la création de liens avec les principaux intervenants.		<p>Nous reconnaissons le rôle central que joue l'engagement des intervenants et des partenaires dans notre succès. Nous nous engageons à créer un environnement où les intervenants et les partenaires se sentent écoutés, valorisés et intégrés dans notre travail.</p> <p>Nous avons commencé par lancer un groupe de santé spécialisé comprenant les leaders du secteur.</p> <p>Au cours de la dernière année, nous avons participé à une gamme de forums existants tels que Mission from MaRS, la Coalition des marchés publics et la Collaboration pancanadienne sur l'approvisionnement durable.</p> <p>À compter de 2024-2025, ApprovisiOntario prévoit mettre sur pied de nouveaux groupes liés au secteur de l'apprentissage, à la durabilité, à l'innovation, à l'approvisionnement</p>

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
		<p>numérique, à l'approvisionnement auprès des Autochtones et à la mobilisation des organismes de services partagés et des organismes effectuant des achats en groupe. Cette approche nous permet d'établir la confiance et de nous engager dans une collaboration significative avec des partenaires de multiples secteurs pour démontrer notre proposition de valeur.</p> <p>De plus, ApprovisiOntario s'engage à élaborer une stratégie de modernisation de l'approvisionnement en collaboration avec les partenaires gouvernementaux et les intervenants de l'industrie.</p> <p>Au cours de l'exercice 2023-2024, l'organisme a mené des consultations internes et externes afin de mieux comprendre les défis auxquels sont constamment confrontés les fournisseurs qui souhaitent faire affaire avec le gouvernement de l'Ontario. Ces consultations ont permis de dégager cinq thèmes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approvisionnement durable — ApprovisiOntario s'efforce de créer une chaîne d'approvisionnement durable et résiliente en intégrant des critères de notation pertinents tout au long du processus d'approvisionnement. 2. Modernisation des ententes relatives aux fournisseurs attirés — ApprovisiOntario vise à élargir l'offre d'ententes relatives aux fournisseurs attirés, à accroître la participation au Programme des ententes relatives aux fournisseurs attirés dans le secteur parapublic et à réduire les formalités administratives pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui tentent de vendre leurs biens et services au gouvernement. 3. Règles souples et simplifiées en matière d'approvisionnement de la FPO et du secteur parapublic — ApprovisiOntario cherche à renforcer les directives sur l'approvisionnement de la FPO et du secteur parapublic et à les utiliser comme outils pour stimuler la réforme de l'approvisionnement.

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
		<p>4. Protections du numérique et de la propriété intellectuelle – Il est de plus en plus essentiel pour ApprovisiOntario de se tenir au courant des technologies numériques et du PI tout en assurant le respect des normes et des pratiques exemplaires de l'industrie.</p> <p>5. Réforme en matière de responsabilité — ApprovisiOntario cherche à réduire le fardeau financier imposé aux fournisseurs en modernisant les exigences en matière de risque et de responsabilité</p> <p>ApprovisiOntario est en voie d'élaborer un plan de travail pluriannuel sur la modernisation de l'approvisionnement en tirant parti de stratégies et de technologies flexibles pour améliorer les processus d'approvisionnement. Le plan de travail intégrera des recommandations éclairées par les intervenants internes et externes visant à moderniser l'approvisionnement du secteur public et à réduire les obstacles à celui-ci ainsi qu'à stimuler le développement économique dans l'ensemble de la province.</p>
<p>II. Participer à des tables rondes dirigées par le ministre avec des représentants du secteur afin de mieux comprendre les besoins opérationnels et les possibilités d'approvisionnement</p>		<p>ApprovisiOntario a codirigé sept tables rondes de l'industrie organisées par le président du Conseil du Trésor et notre président-directeur général, Jamie Wallace. Les tables rondes ont donné l'occasion à l'organisme de mieux comprendre les façons dont il peut soutenir les entreprises ontariennes qui ont accès aux marchés publics.</p>


Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
<p>III. Renforcer les partenariats avec le gouvernement, les organismes de services partagés et des organismes effectuant des achats en groupe, ainsi qu'avec les intervenants de l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement</p>		<p>Au fil de son évolution en matière d'expérience, de main-d'œuvre, de gouvernance et de processus technologiques, l'organisme sera en mesure de centraliser davantage les ressources et les contrats d'approvisionnement, une pierre angulaire du mandat d'ApprovisiOntario. Chaîne d'approvisionnement Ontario a rejoint ApprovisiOntario le 31 juillet 2023, et l'organisme combiné a continué de servir les clients de la FPO et du secteur parapublic sans interruption.</p> <p>ApprovisiOntario s'associe à Santé Ontario, au ministère de la Santé, aux organismes de services partagés (OSP) et aux organismes effectuant des achats en groupe pour mettre en place des stratégies et des achats par catégorie à l'échelle de la province, notamment dans le domaine des soins des reins.</p> <p>À l'aide du cadre de gouvernance des données, l'organisme a mobilisé de nombreux OSP et organismes effectuant des achats en groupe et a lancé un programme de collecte de données.</p> <p>Pour améliorer l'efficacité, moderniser et centraliser l'écosystème d'approvisionnement fragmenté de l'Ontario (d'une valeur de 30 milliards de dollars), il faudra un partenariat, une collaboration, une bonne volonté et des efforts considérables. Nous sommes heureux d'annoncer un soutien massif à notre mandat et à notre approche, tant au sein du gouvernement que dans l'ensemble du secteur parapublic, y compris les OSP, les entités individuelles telles que les hôpitaux et la communauté de la chaîne d'approvisionnement.</p>


Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
IV. Mobiliser les partenaires autochtones et collaborer avec eux afin de mieux comprendre les besoins et les possibilités dans l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario		ApprovisiOntario a collaboré avec des partenaires autochtones afin de mieux comprendre les défis et les possibilités auxquels les entreprises autochtones sont confrontées dans l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario. Par exemple, ApprovisiOntario a participé à trois séances de mobilisation en matière d'approvisionnement organisées par l'Ontario First Nations Economic Developers Association (« OFNEDA ») à l'intention des propriétaires d'entreprises autochtones et des promoteurs économiques autochtones. ApprovisiOntario continuera de travailler en étroite collaboration avec le ministère des Affaires autochtones et de la Réconciliation économique avec les Premières Nations pour s'assurer que les partenaires clés sont représentés à la table de discussions concernant l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Renforcer la capacité d'ApprovisiOntario à diriger et à créer de la valeur en matière d'approvisionnement

Priorité 2.1 : Établir des bases et des plateformes organisationnelles solides et développer les capacités de la main-d'œuvre pour permettre à ApprovisiOntario d'être un chef de file dans l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement


Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
I. Acquérir et mettre en œuvre un système de planification des ressources pour les employés qui peut gérer et intégrer les fonctions opérationnelles de base		Nous avons amélioré nos systèmes administratifs pour soutenir les capacités supplémentaires nécessaires à l'organisme pour acquérir et mettre en œuvre un système de planification des ressources pour les employés. Lorsque l'organisme a été créé en 2020, nous utilisions un logiciel de comptabilité de base ainsi que le traitement de la paie alloué manuellement. L'intégration de l'équipe Chaîne d'approvisionnement Ontario en 2023, qui comprenait des postes représentés par le biais de la négociation, plusieurs régimes d'avantages sociaux et deux régimes de retraite, a fait croître la nécessité d'établir des systèmes financiers cohérents, fiables et flexibles.


Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
		<p>Au cours de l'exercice 2023-2024, ApprovisiOntario a mis en œuvre une solution provisoire, limitée et adaptée offrant une fonctionnalité de base de gestion du capital humain pour permettre le traitement de la paie. Le système fournit une plateforme unique permettant aux employés de gérer leurs renseignements personnels et leurs horaires et d'afficher les inscriptions aux avantages sociaux et les prestataires. Le système permet à ApprovisiOntario d'embaucher du personnel non syndiqué et de l'unité de négociation sur sa propre liste de paie et de gérer l'ensemble du cycle de vie des employés en tant qu'organisation indépendante des services de paie de la FPO.</p> <p>De plus, ApprovisiOntario a commencé à travailler avec un tiers fournisseur de services afin de mettre en œuvre un système de gestion financière qui permettra à l'organisme de se charger de façon autonome du processus d'information financière.</p>
<p>II. Établir des fondements, des politiques, des pratiques, des processus et des programmes en matière de ressources humaines.</p>		<p>Au cours de l'exercice 2023-2024, ApprovisiOntario a établi des fondements, des politiques, des pratiques, des processus et des programmes en matière de RH pour favoriser davantage une culture d'inclusion, d'excellence et de collaboration. Voici quelques-unes des réalisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et lancer des valeurs organisationnelles, des comportements et des énoncés de valeurs ainsi que des valeurs intégrées dans le cadre du programme de gestion du rendement (PGR), de l'acquisition et de l'intégration des talents, des politiques et des activités de reconnaissance des employés de l'organisme. • Améliorer le PGR en augmentant sa rigueur, notamment grâce à des objectifs de défi obligatoires, à des évaluations détaillées des critères de rendement, à la démonstration de comportements alignés sur la valeur par rapport à l'atteinte des objectifs de rendement et à l'harmonisation avec les priorités et les objectifs de rendement du PDG, et en faisant en sorte que les priorités se répercutent jusqu'au niveau des employés.


Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
		<ul style="list-style-type: none"> • Créer une approche globale et intégrée à cinq piliers vers une stratégie de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance (DEIA). La stratégie de DEIA vise à créer un milieu de travail plus diversifié, équitable et inclusif où les employés peuvent s'investir pleinement dans leur travail. Chaque pilier prévoit des plans d'action spécifiques qui ont été mis en œuvre au cours de l'exercice 2023-2024. • Élaborer une stratégie d'apprentissage et de perfectionnement fondée sur une évaluation des besoins dans le domaine fonctionnel afin de déterminer les lacunes en matière de connaissances et de compétences dans l'ensemble de l'organisation et d'évaluer les façons d'y remédier afin d'obtenir un rendement optimal. Les principaux domaines d'intérêt sont l'éducation sur les fondements de la chaîne d'approvisionnement, le développement ciblé vers les titres professionnels de la chaîne d'approvisionnement, l'abonnement à la plateforme d'apprentissage LinkedIn pour tous les employés et la formation sur la DEIA. • Harmoniser des politiques et des structures de rémunération entre le personnel actuel d'ApprovisiOntario et le personnel entrant de Chaîne d'approvisionnement Ontario. • Obtenir et mettre en œuvre une formation en ligne sur la santé et la sécurité, les droits de la personne et l'accessibilité. • Soumettre les rapports requis en vertu de la <i>Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i> («LAPHO») et de la divulgation des actes répréhensibles. • Mettre sur pied un comité interministériel chargé d'élaborer une nouvelle politique et un nouveau plan d'accessibilité en vertu de la <i>LAPHO</i>. • Créer un comité des relations patronales-syndicales.



Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
		<ul style="list-style-type: none"> Entamer des négociations avec l'Association des employées et employés gestionnaires, administratifs et professionnels de la couronne de l'Ontario (« AEEGAPCO ») et le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« SEFPO »). Ces négociations se poursuivront au cours de l'exercice 2024-2025. Constituer un comité mixte de santé et de sécurité (CMSS), recenser et former des gardiens d'étage en chef pour aider en cas d'urgence ou d'évacuation, communiquer un plan d'évacuation d'urgence de l'immeuble existant, participer à un exercice d'évacuation d'urgence et assurer l'accès aux fournitures et à l'équipement de premiers soins.

Priorité 2.2 : Veiller à ce que la création de valeur soit axée sur l'amélioration des contrats dans l'ensemble du secteur public et du secteur parapublic afin d'obtenir un meilleur rapport qualité-prix pour l'argent des contribuables

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
I. Introduire un cadre de réalisation des avantages comme méthode de mesure de la valeur		<p>En 2023-2024, ApprovisiOntario a commencé à élaborer son cadre de réalisation des avantages et à appliquer ce cadre dans ses projets prioritaires. Le cadre de réalisation des avantages est un modèle stratégique de haut niveau qui fournit une orientation permettant de déterminer, de planifier et d'évaluer les résultats quantitatifs et qualitatifs des projets et des programmes d'ApprovisiOntario. Il fournit une démarche systématique pour la réalisation des avantages dans l'ensemble de l'organisation en veillant à ce que les résultats et les avantages souhaités soient réalisés, maintenus et communiqués.</p> <p>Le cadre établit l'orientation et assure la gouvernance des activités de réalisation des avantages, et la méthodologie de réalisation des avantages fonctionne au niveau opérationnel en mettant l'accent sur des processus et des activités précis qui fournissent un moyen d'atteindre les résultats souhaités, ce qui a pour effet de rendre opérationnel le cadre. La méthodologie de réalisation des avantages ainsi que le</p>

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
		<p>cadre permettront à ApprovisiOntario de suivre et d'analyser l'incidence de son travail et d'en rendre compte, en particulier de rendre compte des progrès et des résultats alignés sur les piliers stratégiques d'ApprovisiOntario que sont la centralisation, la résilience, le développement économique, l'innovation et la durabilité.</p> <p>En 2024-25, le cadre de réalisation des avantages sera élargi pour renforcer la saisie et le suivi des résultats tels que l'efficacité, la résilience et la durabilité du Programme des ententes relatives aux fournisseurs attirés, du modèle d'approvisionnement centralisé, de la prestation de services consultatifs et des partenariats externes de l'organisme. Les rapports sur les avantages globaux projetés et générés des projets, des programmes, des initiatives et des partenariats de l'organisme devraient commencer vers la fin du T1 de 2025-2026, et certains IRC en cours d'exercice seront déclarés à mesure que les données seront disponibles.</p>
<p>II. Élaborer et exécuter des plans d'action propres au secteur, y compris une stratégie provinciale de gestion des catégories, en partenariat avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et d'autres ministères tout en précisant les catégories cibles</p>		<p>L'organisme a collaboré avec le SCT et divers ministères pour formuler des plans d'action propres au secteur, comme une stratégie complète de gestion des catégories provinciales. L'information et les approches stratégiques potentielles à l'égard de catégories telles que les appareils informatiques, les soins des reins, le parc/les véhicules électriques/l'électrification et la nutrition ont été compilés, et le travail est intégré aux opérations en cours de l'organisation. De plus, grâce à une collaboration en continu avec les ministères et les secteurs de la FPO, ApprovisiOntario est à l'écoute des besoins et des priorités du secteur lorsqu'il élabore des stratégies de catégories pour toutes les catégories actuellement gérées et élabore des stratégies de catégories cliniques.</p>


Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
<p>III. Réaliser des progrès supplémentaires en matière d'harmonisation des contrats et de gestion des catégories afin de créer un élan, d'instaurer la confiance et d'intégrer les leçons apprises et les bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se concentrer principalement sur les contrats qu'ApprovisiOntario peut optimiser en partenariat avec le gouvernement 		<p>ApprovisiOntario a appuyé avec succès le projet de dialyse péritonéale dans le cadre de la stratégie plus large de la catégorie rénale, démontrant ainsi son engagement à générer de la valeur et de l'efficacité dans la prestation des soins de santé. Dans le cadre de ce projet, ApprovisiOntario s'est associé à Santé Ontario et aux organismes de services partagés pour élaborer une approche d'approvisionnement centralisée pour la dialyse péritonéale. Le réseau rénal s'est engagé dans cette approche et a réuni pour la première fois tous les participants de cette catégorie, en plus de démontrer l'approche d'ApprovisiOntario visant à rassembler les parties pour qu'elles s'entendent sur les priorités, les projets et les approches.</p>
<p>IV. Mettre à profit des travaux déjà prévus pour démontrer une approche plus centralisée à la communauté de la chaîne d'approvisionnement</p>		<p>L'organisme a élargi ses portefeuilles de projets dans sept catégories clés de soins de santé, élargissant du même coup sa portée au-delà des objectifs initiaux, en se concentrant sur la centralisation et en déterminant des projets stratégiques pour améliorer l'efficacité à l'échelle du système et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement. En plus du travail effectué dans la catégorie rénale, ApprovisiOntario a participé à de nombreuses conférences sectorielles, activités d'apprentissage et autres occasions de mobilisation pour présenter nos priorités et les avantages de la centralisation grâce à la collecte d'exigences opérationnelles pour les contrats centraux nouveaux ou renouvelés afin de s'assurer que les contrats répondent aux besoins des clients. Les représentants sectoriels s'engagent à fournir des exigences et de la rétroaction à inclure dans les contrats. Le résultat de cette collaboration en continu sera l'élaboration de contrats pour répondre à tous les besoins des clients, tant pour la FPO que pour le secteur parapublic et d'autres entités du secteur public.</p>


Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
<p>V. Mettre en œuvre des occasions de faible complexité qui ont plus de chances de succès pour démontrer les progrès, y compris l'augmentation de la participation à l'achat en vrac</p>		<p>ApprovisiOntario a mené à bien des négociations dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la dialyse rénale et péritonéale, ce qui a donné lieu à des contrats harmonisés d'un milliard de dollars; • le logiciel d'entreprise Microsoft pour fournir des modalités concurrentielles pour la FPO.
<p>VI. Travailler avec Santé Ontario afin de créer un modèle amélioré pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement des fournitures cliniques</p>		<p>L'organisme a conclu une alliance stratégique avec Santé Ontario afin de tirer parti des relations établies et de l'expertise en la matière pour mener de nouvelles stratégies d'approvisionnement et de passation de marchés pour la dialyse péritonéale. Ces initiatives s'appuient sur l'élan positif de la stratégie de la catégorie pour les soins rénaux qui bénéficie du soutien et de l'engagement de SO et d'autres partenaires de confiance, tant publics que privés. Grâce à cette stratégie par catégorie, ApprovisiOntario offrira des avantages aux patients et à la province, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix clinique optimisé • Surveillance centralisée de l'approvisionnement • Autres prestations de services et modes d'opérations • Renforcement de la résilience et de l'innovation <p>Ce travail initial de catégorie sera mis à profit pour de futures occasions de partenariat ou de passation de marchés centralisés, améliorant ainsi la gestion de la chaîne d'approvisionnement clinique pour la province.</p>

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3



Promouvoir la modernisation l'innovation et les efforts stratégiques dans les secteurs de la chaîne d'approvisionnement de la province

Priorité 3.1 Tirer parti de l'utilisation stratégique des données pour moderniser la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario


Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
I. Accroître la compréhension des besoins uniques et diversifiés en matière d'achats de la FPO et du secteur parapublic dans l'ensemble des secteurs		<p>À l'été 2023, ApprovisiOntario s'est agrandi en s'intégrant à Chaîne d'approvisionnement Ontario, qui relevait du ministère des Services au public et aux entreprises. Ce réalignement a permis à ApprovisiOntario d'obtenir l'administration stratégique et opérationnelle du Programme des ententes relatives aux fournisseurs attirés à l'échelle de l'organisation. Le Programme des ententes relatives aux fournisseurs attirés à l'échelle de l'organisation met des contrats de collaboration à la disposition de toutes les entités de la fonction publique, ce qui leur permet de gagner du temps et d'obtenir de meilleurs résultats grâce au pouvoir d'achat combiné de l'Ontario. Au moment de l'intégration, le Programme comprenait 76 ententes relatives aux fournisseurs attirés, d'une valeur estimée à environ 4 milliards de dollars sur la durée des ententes.</p> <p>ApprovisiOntario mettra en œuvre la plus forte augmentation de l'histoire du Programme des ententes relatives aux fournisseurs attirés de l'entreprise en mettant à la disposition des entités du secteur public 14 nouvelles ententes, ce qui fera progresser nos efforts pour accroître la centralisation.</p> <p>ApprovisiOntario étudie la possibilité d'élargir davantage le programme des ententes relatives aux fournisseurs attirés à l'échelle de l'organisation et d'adopter de nouvelles pratiques, comme des façons meilleures et plus rapides d'utiliser les contrats, afin de permettre aux nouveaux participants de se joindre à ces ententes à une cadence plus régulière.</p>

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
		<p>Afin de collaborer avec les secteurs pour comprendre leurs besoins opérationnels, ApprovisiOntario a participé à de nombreuses conférences sectorielles, activités d'apprentissage et autres occasions de mobilisation pour présenter nos priorités et les avantages de la centralisation grâce à la collecte d'exigences opérationnelles pour les contrats centraux nouveaux ou renouvelés afin de s'assurer que les contrats répondent aux besoins des clients. Les représentants sectoriels s'engagent à fournir des exigences et de la rétroaction à inclure dans les contrats. Le résultat de cette collaboration en continu sera l'élaboration de contrats pour répondre à tous les besoins des clients, tant pour la FPO que pour le secteur parapublic et d'autres entités du secteur public.</p>
<p>II. Établir la gouvernance, l'intendance et l'infrastructure de l'écosystème de données pour aider à normaliser et à stocker les données brutes de manière sophistiquée</p>		<p>Avec le soutien des Services de TI (STI) de FPO, ApprovisiOntario a mis sur pied une plateforme d'analyse moderne axée sur l'informatique en nuage. La plateforme permet à l'organisme de stocker, de transformer, d'organiser et d'analyser les données recueillies auprès de ses intervenants, y compris les ministères, le secteur parapublic, les fournisseurs, les OSP et les organismes effectuant des achats en groupe.</p> <p>Un cadre de gouvernance des données a été établi pour guider l'utilisation des données. Les politiques, intendants et conseils en matière de données permettront tous d'assurer la protection et l'élimination appropriées des données recueillies. L'organisme a également lancé des processus pour surveiller la qualité, l'exhaustivité et l'actualité des données recueillies. Associé à la capacité technique de l'équipe numérique et des données, l'organisme peut tirer parti des données recueillies pour aider à orienter les décisions opérationnelles.</p>

Priorité 3.2 : Travailler en étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux pour façonner les politiques et les réglementations qui soutiennent un écosystème de chaîne d'approvisionnement moderne

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Fournir une orientation stratégique sur la façon dont les entités concernées peuvent soutenir et faciliter le mandat de transformation d'ApprovisiOntario au moyen d'une directive sur le marché</p>		<p>ApprovisiOntario est responsable de la mise en œuvre des principes et des stratégies contenus dans l'IDEO et travaille à fournir des conseils et de la formation aux hôpitaux, aux conseils scolaires, aux universités et aux collèges de l'Ontario ainsi qu'aux services partagés et à d'autres entités d'approvisionnement du secteur public sur la mise en œuvre de l'IDEO.</p> <p>Au cours de l'exercice 2023-2024, l'organisme a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisé 129 séances de sensibilisation auxquelles ont assisté 3 162 participants • Réalisé 40 séances de formation pour les acheteurs • Tenu des réunions et des consultations avec les clients de la FPO et du secteur parapublic pour répondre aux questions et clarifier la politique • Participé à des conférences organisées par le Marché éducationnel collaboratif de l'Ontario (MECO), MMC et d'autres intervenants pour aider à mobiliser les intervenants et à répondre aux questions
<p>II. Soutenir le gouvernement sur les lois, les règlements, les politiques et les directives liés à la chaîne d'approvisionnement</p>		<p>Au cours de l'exercice 2023-2024, le SCT a modifié les directives sur l'approvisionnement de la FPO et du secteur parapublic afin d'y inclure les critères de la Loi sur l'initiative favorisant l'essor des entreprises ontariennes et les composantes du développement économique pour les approvisionnements inférieurs au seuil commercial. ApprovisiOntario a travaillé avec le gouvernement pour rendre opérationnelle l'initiative de développement des entreprises ontariennes, qui uniformise les règles du jeu pour les entreprises nationales. Cette initiative accroît également la résilience de la chaîne d'approvisionnement et l'accès en temps opportun aux biens et aux services pour les Ontariennes et Ontariens.</p>


Priorité 3.3 : Élaborer une stratégie pour la mise en œuvre des stratégies de modernisation de l'approvisionnement (p. ex. approvisionnements fondés sur la valeur, innovation, etc.)




Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Collaborer avec les partenaires gouvernementaux et les intervenants de l'industrie afin d'explorer des possibilités de favoriser et d'accroître l'innovation dans les processus d'approvisionnement et d'en tirer parti, ainsi que de favoriser l'adoption de solutions novatrices grâce à l'approvisionnement</p>		<p>ApprovisiOntario a collaboré avec le ministère de la Santé, le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce et Santé Ontario afin d'introduire plus rapidement les innovations en santé dans le système par l'entremise du Fonds d'accélération des technologies de la santé. Comme il a été annoncé dans le budget de l'Ontario de 2024, la province investit la somme de 12 millions de dollars dans l'innovation en santé grâce à un Fonds d'accélération des technologies de la santé pour offrir les meilleures technologies de la santé aux Ontariennes et aux Ontariens. Le fonds aidera les fournisseurs de services de santé à acheter et à utiliser de nouvelles technologies prometteuses pour améliorer les soins aux patients. Le fonds appuiera également l'innovation locale en créant plus d'occasions pour les entreprises de s'associer au système de santé de l'Ontario et de lui vendre leurs produits et services novateurs.</p> <p>ApprovisiOntario planifie pour 2024-2025 le lancement d'une voie intégrée pour l'innovation en matière d'approvisionnement, soutenue par le conseil de l'innovation de l'organisme, qui a été créé en janvier 2024 pour assurer la coordination entre tous les partenaires et aider à accorder la priorité aux initiatives d'approvisionnement en conformité avec les priorités de l'organisme et du gouvernement.</p> <p>L'équipe de développement d'entreprises d'ApprovisiOntario a élaboré un processus de sélection des possibilités présentées au Conseil stratégique et au Conseil opérationnel de l'organisme. Le processus comprend des consultations avec la communauté des fournisseurs et des experts en la matière, des analyses de l'environnement, des pratiques commerciales exemplaires et des analyses fondées sur les données afin d'aider à formuler des recommandations visant à favoriser les possibilités de renforcer l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario.</p>

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Renforcer la capacité d'ApprovisiOntario à diriger et à créer de la valeur en matière d'approvisionnement


Priorité 4.1 : Assurer la résilience et la capacité de l'Ontario à réagir rapidement aux événements inattendus en assurant un accès fiable aux produits essentiels au besoin

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
I. Assurer la stabilité de la chaîne d'approvisionnement de l'EPI et des FEE		<p>Depuis juillet 2023, ApprovisiOntario gère avec succès la réserve d'EPI et de FEE en veillant à ce que les plans d'approvisionnement tiennent compte de la résilience, des risques de la chaîne d'approvisionnement et des exigences des clients.</p> <p>L'Ontario, par l'entremise d'ApprovisiOntario, est un chef de file en matière de préparation aux situations d'urgence et de solutions aux programmes de stockage, où la résilience nationale est un résultat clé et où les principales priorités de la province sont la préparation et la capacité à fournir la protection nécessaire aux travailleurs de première ligne.</p> <p>ApprovisiOntario poursuit ses activités de passation de marchés centralisés pour les produits en mettant l'accent sur la résilience nationale grâce à des exigences évolutives visant à assurer l'harmonisation avec la planification de l'offre et de la demande. En 2023-2024, 98 % des contrats en place pour gérer et soutenir le programme de la réserve provinciale ont été conclus avec des entreprises de l'Ontario.</p> <p>En décembre 2023, ApprovisiOntario a annoncé un engagement annuel prévoyant l'achat de 500 millions de gants en nitrile de qualité médicale fabriqués localement auprès de l'entreprise Manikheir Canada, située à London, en Ontario. L'investissement aidera à assurer un accès sûr et fiable à l'EPI essentiel pour les travailleurs de la santé.</p>

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
II. Établir un partenariat avec le gouvernement pour élaborer et mettre en œuvre un plan de transition		ApprovisiOntario a aidé le Secrétariat du Conseil du Trésor à élaborer des politiques et des règlements liés à la chaîne d'approvisionnement, y compris l'initiative de développement des entreprises ontariennes et la stratégie de la chaîne d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario. L'organisme a élaboré une stratégie d'entreposage et de logistique à long terme et a rationalisé l'empreinte de l'entreposage de l'EPI et des FEE.
III. Assumer le rôle de leadership pour la chaîne d'approvisionnement en EPI et en FEE en cas de pandémie		Au cours de l'exercice 2023-2024, ApprovisiOntario a assumé la responsabilité opérationnelle et la gestion des stocks de la fonction publique de l'Ontario pour la chaîne d'approvisionnement en EPI/FEE. Grâce au leadership d'ApprovisiOntario dans le réseau de distribution d'EPI et de FEE de l'Ontario, les commandes sont traitées rapidement et les produits sont distribués efficacement là où ils sont nécessaires. La fourniture d'EPI et de FEE de haute qualité aux entités du secteur public aide à protéger les employés du secteur public et les Ontariennes et Ontariens. ApprovisiOntario communique régulièrement avec les clients de la chaîne d'approvisionnement en EPI et FEE pour s'assurer que leurs besoins opérationnels sont pris en compte pour les produits de la réserve, et des ajustements sont apportés pour tenir compte de ces exigences.
IV. Établir un partenariat avec le gouvernement pour créer une stratégie de stockage d'urgence, garantissant ainsi que la province de l'Ontario est prête pour les urgences futures		ApprovisiOntario travaille avec le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario pour appuyer le groupe de santé publique sur la réserve et la préparation en cas de pandémie. Le groupe établit une perspective axée sur l'approvisionnement en ce qui concerne les réserves de l'Ontario en cas de pandémie et sur la chaîne d'approvisionnement essentielle en santé qui renforce la préparation et la résilience à l'échelle nationale. Les travaux initiaux comprenaient : <ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'utilisation et la résilience de l'inventaire de la réserve provinciale en cas de pandémie et l'accès à celle-ci • Appuyer les efforts provinciaux en matière de vaccins et de stratégies thérapeutiques

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
		<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser les candidats pour stimuler la résilience et le développement des produits de la chaîne d'approvisionnement nationale • Renforcer la collaboration avec les intervenants, y compris d'autres organismes provinciaux, pour appuyer les initiatives de la chaîne d'approvisionnement • Collaborer avec l'industrie pharmaceutique pour assurer un approvisionnement adéquat en produits thérapeutiques afin de répondre à la demande pendant la saison des virus des voies respiratoires de l'automne 2023 <p>ApprovisiOntario s'est également associé à Gestion des situations d'urgence Ontario pour répondre aux besoins de sa chaîne d'approvisionnement, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des services consultatifs pour les activités d'approvisionnement • Créer des nouvelles ententes avec les fournisseurs attitrés d'entreprise relativement aux services d'urgence • Assurer l'entreposage, la logistique et la distribution des fournitures d'urgence

Priorité 4.2 : Tirer parti des possibilités régionales et locales de la chaîne d'approvisionnement et de l'initiative de développement des entreprises ontariennes pour assurer une croissance continue des entreprises locales de l'Ontario





Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Soutenir le SCT alors que le ministère élabore des politiques et des réglementations relatives à la chaîne d'approvisionnement et aux marchés publics, y compris l'initiative de développement des entreprises ontariennes et la stratégie de la chaîne d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario.</p>		<p>La Loi sur l'initiative favorisant l'essor des entreprises ontariennes exige que les entités du secteur public accordent la préférence aux entreprises de l'Ontario lorsqu'elles effectuent des achats de biens et de services dans le cadre des seuils fixés par l'accord commercial national de l'Ontario. Au trimestre 2, ApprovisiOntario a assumé la responsabilité de la mise en œuvre de l'IDEO dans l'ensemble de la FPO et du secteur public, y compris la sensibilisation, la tenue de programmes de formation et la fourniture de conseils et de ressources pour appuyer la mise en œuvre. Au cours de l'exercice 2023-2024, l'organisme a :</p>

Activités prévues	Indicateur	Progrès et résultats
		<ul style="list-style-type: none"> Réalisé 129 séances de sensibilisation auxquelles ont assisté 3 162 participants Réalisé 40 séances de formation pour les acheteurs Tenu des réunions et de consultations avec les clients de la FPO et du secteur parapublic pour répondre aux questions et clarifier la politique Participé à des conférences organisées par le MECO, MMC et d'autres intervenants pour aider à mobiliser les intervenants et à répondre aux questions <p>L'organisme travaille à l'élaboration d'une stratégie de collecte de données qui permettra de mesurer et de communiquer les indicateurs de rendement clés de l'IDEO qui visent à réduire le fardeau de production de rapports des entités.</p>

Lettre de mandat 2023-2024


THÈME 1 : DIRIGER	THÈME 2 : ÉTABLIR DES PARTENARIATS	THÈME 3 : APPUYER LE GOUVERNEMENT	THÈME 4 : PRIORITÉS GÉNÉRALES DU GOUVERNEMENT
------------------------------	---	--	--

Légende des progrès et des résultats


	Achèvement ou progression comme prévu
	Retardé ou considéré comme non prioritaire mais continu
	En attente
	Annulé

THÈME 1 : DIRIGER

1.1 Créer de la valeur et produire des résultats à partir de l'approvisionnement centralisé

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Cerner et mettre en œuvre les possibilités d'intégration des activités d'achat qui sont actuellement fragmentées dans l'ensemble du secteur public de l'Ontario, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la gestion des catégories pour les secteurs reflétant la participation du SCT et d'autres ministères • Accroître l'adoption des pratiques d'achat en vrac existantes, comme moyen immédiat de consolider les dépenses • Saisir les occasions d'harmonisation des contrats 		<p>Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 2.2 (II., III., IV et V) du plan d'activités.</p>


1.2 Renforcer les capacités


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Acquérir la capacité opérationnelle nécessaire pour répondre aux attentes du gouvernement grâce à l'embauche, aux partenariats et au développement organisationnel en mettant l'accent sur la production de résultats tangibles.</p>		<p>Le 31 juillet 2023 a marqué une étape importante dans notre développement et nos progrès en tant qu'organisme lors de l'intégration de Chaîne d'approvisionnement Ontario à ApprovisiOntario. ApprovisiOntario a travaillé en collaboration avec la fonction publique de l'Ontario pour faciliter le transfert sans heurt des activités et du personnel de Chaîne d'approvisionnement Ontario à ApprovisiOntario Avant l'intégration, ApprovisiOntario a établi des relations avec les agents négociateurs afin d'assurer un soutien continu au personnel.</p>

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
		<p>Grâce à une planification et à une mobilisation approfondies avant juillet 2023, cette intégration complexe a été achevée en juillet 2023 sans interruption de la continuité des activités ni dégradation de la qualité des services aux clients. L'intégration a porté les dépenses sous gestion d'ApprovisiOntario à 4 milliards de dollars et 1 800 contrats. La capacité organisationnelle d'ApprovisiOntario a grandi en tirant parti de l'expertise et de l'expérience du personnel des opérations de la chaîne d'approvisionnement pour mener à bien la modernisation des pratiques d'approvisionnement dans l'ensemble du secteur public.</p> <p>Les activités menées à l'issue de l'intégration comprenaient la poursuite des travaux sur l'harmonisation des politiques et des structures de rémunération et la mise sur pied de programmes de santé et de sécurité et de comités de relations de travail appropriés.</p>



THÈME 2 : ÉTABLIR DES PARTENARIATS

2.1 Assurer la stabilité de la chaîne d'approvisionnement


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Élaborer puis mettre en œuvre un plan pour permettre à ApprovisiOntario d'assumer la responsabilité opérationnelle de la chaîne d'approvisionnement en équipement de protection individuelle (EPI) et en fournitures et équipements essentiels (FEE) (y compris l'entreposage et la gestion de la logistique), conformément à l'engagement du gouvernement envers le Bureau du vérificateur général. Pour assurer une transition harmonieuse, établir un partenariat avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (« le ministère »), le ministère des Services au public et aux entreprises et le ministère de la Santé.</p>		<p>Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 4.1 (I, II et III) du plan d'activités.</p>


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
II. Élaborer une stratégie de stockage d'urgence pour assurer l'état de préparation aux urgences futures, en fonction des leçons tirées de la pandémie de COVID-19 et des pratiques exemplaires. À cet égard, établir un partenariat avec Gestion des situations d'urgence Ontario/SCT, le ministère de la Santé et le médecin hygiéniste en chef.		Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 4.1 (IV) du plan d'activités.

2.2 Établir des relations et promouvoir des marchés sains

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
I. Maximiser la participation aux processus d'acquisition de l'Ontario en s'associant au ministère pour mener des activités de sensibilisation et de mobilisation des fournisseurs.		Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 1.1 (II) du plan d'activités.
Collaborer avec le ministère à la sensibilisation et à la mobilisation des intervenants afin d'éclairer et de permettre la transformation.		Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 4.2 (I) du plan d'activités.



2.3 Exécuter des plans d'action propres au secteur

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Élaborer puis exécuter des plans d'action sectoriels, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> Plan pluriannuel pour la mise en œuvre de la gestion des catégories en précisant les catégories cibles Plan pluriannuel pour aborder les préoccupations des organisations décentralisées de la chaîne d'approvisionnement et les activités d'achat pour chaque secteur Méthodologie de mesure de la valeur, établissement de bases de référence et détermination de cibles précises avec échéanciers <p>Mener des consultations auprès du ministère, du ministère des Services au public et aux entreprises, du ministère de la Santé, du ministère de l'Éducation et du ministère des Collèges et Universités, ainsi que d'autres ministères, le cas échéant.</p>		Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 2.2 (I, II, III, IV et V) du plan d'activités.

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
II. Établir un modèle amélioré de gestion de la chaîne d'approvisionnement clinique entre ApprovisiOntario et Santé Ontario afin de s'assurer que les besoins cliniques, les exigences en matière de sécurité des patients et les opérations du secteur de la santé interagissent de façon appropriée avec les activités de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle provinciale. Établir un partenariat avec le ministère et le ministère de la Santé pour assurer l'harmonisation.		Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 2.2 (VI) du plan d'activités.

THÈME 3 : APPUYER LE GOUVERNEMENT



3.1 Fournir des contributions et une collaboration sur les approvisionnements gouvernementaux essentiels.



Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
I. Contribuer à la mise en œuvre de l'IDEO et à l'avancement de la stratégie de la chaîne d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario.		Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 3.2 (II) du plan d'activités.
II. Décrire les priorités dans le plan d'activités d'ApprovisiOntario et répondre aux exigences de la directive concernant les organismes et les nominations.		Le plan d'activités 2023-2024 et 2025-2026 d'ApprovisiOntario a donné suite à l'ambitieuse lettre de mandat que le ministre responsable a envoyée à l'organisme en novembre 2022. Le plan était axé sur quatre thèmes clés visant à aider l'organisme à s'acquitter de son mandat : <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir des liens entre les partenaires et les intervenants de divers secteurs et communautés, les écouter et en tirer parti 2. Renforcer la capacité d'ApprovisiOntario à diriger et à créer de la valeur en matière d'approvisionnement


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
		<p>3. Promouvoir la modernisation l'innovation et les efforts stratégiques dans les secteurs de la chaîne d'approvisionnement de la province</p> <p>4. Renforcer la résilience et le soutien au développement économique</p> <p>Le plan établit les bases de la voie à suivre par l'organisme pour les trois prochaines années en détaillant les stratégies liées à la modernisation de l'approvisionnement, à la gestion des catégories et à l'expansion des ententes relatives aux fournisseurs attirés.</p>

THÈME 4 : PRIORITÉS GÉNÉRALES DU GOUVERNEMENT


4.1 Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
I. Cerner et saisir les occasions de génération de revenus grâce à des partenariats, s'il y a lieu.		ApprovisiOntario est un organisme de services opérationnels qui fournit des services à ses clients à faible coût ou gratuitement. Il est entièrement financé par le gouvernement de l'Ontario.
II. Déterminer les gains d'efficacité et les économies grâce à des pratiques novatrices ou à l'amélioration de la durabilité du programme.		<p>ApprovisiOntario a assumé la responsabilité du Programme de gestion des ententes relatives aux fournisseurs attirés de l'entreprise ainsi que de la gestion et de la surveillance de la réserve provinciale de l'équipement de protection individuelle (EPI) et des fournitures et équipements essentiels (FEE).</p> <p>Dans le but d'améliorer la durabilité du programme, ApprovisiOntario a fait des efforts pour rendre son approvisionnement en EPI/FEE plus souple en faisant appel à des fournisseurs locaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant 2020 : 0 \$ au Canada pour les EPI/FEE • 2023 : 1 G\$ d'EPI/de FEE

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
		<ul style="list-style-type: none"> Exercice 2023-2024 : 98 % des contrats attribués à des entreprises de l'Ontario <p>Pour déterminer les gains d'efficience et les économies, ApprovisiOntario élabore une méthode de réalisation des avantages qui sera utilisée pour mesurer les économies et démontrer l'évitement des coûts.</p>
<p>III. Fonctionner dans les limites des affectations financières de l'organisme.</p>		<p>ApprovisiOntario a exercé ses activités dans les limites des affectations financières au cours de l'exercice 2023-2024. Le Conseil d'administration et le Secrétariat du Conseil du Trésor font l'objet d'une surveillance continue et reçoivent des mises à jour sur la situation financière et les besoins de financement de l'organisme. Le processus d'information financière de l'organisme prévoit une diligence raisonnable pour s'assurer que les besoins de financement reflètent fidèlement la capacité de l'organisme à remplir son mandat.</p>
<p>IV. Se conformer à l'orientation applicable liée à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'harmonisation des contrats pour les approvisionnements prévus et en cours, les pratiques comptables et les mesures provisoires immobilières pour les locaux à bureaux de l'organisme.</p>		<p>ApprovisiOntario a pour mandat de renforcer la chaîne d'approvisionnement et la centralisation de l'approvisionnement dans l'ensemble du secteur public, garantissant ainsi que les ministères, organismes provinciaux, hôpitaux, conseils scolaires, sociétés d'aide à l'enfance et autres organisations de l'Ontario ont accès à des produits de grande qualité, opportuns et fiables à une valeur optimale.</p> <p>À l'aide d'une approche pangouvernementale, nous tirons parti du pouvoir d'achat provincial pour générer des économies qui peuvent être réinvesties dans les services publics, éliminer les obstacles auxquels les entreprises sont confrontées pour accéder aux possibilités d'approvisionnement du secteur public et créer une chaîne d'approvisionnement résiliente et adaptable sur laquelle les Ontariennes et Ontariens peuvent compter.</p>


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>V. Tirer parti des stratégies et des directives de rémunération et atteindre les résultats de l'analyse comparative.</p>		<p>Au moment du transfert des postes de gestion de Chaîne d'approvisionnement Ontario, ApprovisiOntario a effectué une analyse de la rémunération totale afin de déterminer comment ces postes s'intègrent dans la structure de rémunération et de récompenses totales d'ApprovisiOntario. Pour déterminer les rajustements appropriés apportés par le marché aux échelles salariales de l'organisation, l'organisme a tenu compte de plusieurs facteurs, notamment la structure des fourchettes salariales de la FPO et les lois pertinentes.</p> <p>ApprovisiOntario maintient un cadre de rémunération des cadres conforme à la Loi sur la rémunération des cadres du secteur parapublic. Ce cadre assure une rémunération juste et transparente pour les postes de direction. En respectant les exigences réglementaires et en mettant en œuvre un cadre exhaustif, ApprovisiOntario établit une culture de responsabilisation, d'équité et d'utilisation efficace des ressources dans ses pratiques de rémunération.</p>

4.2 Transparence et responsabilisation


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables et assurer la transparence et la responsabilisation dans les rapports.</p>		<p>ApprovisiOntario se conforme aux directives et aux politiques gouvernementales applicables. Y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directive concernant les organismes et les nominations • Directive sur l'obligation de rendre compte • Directive sur le contenu de la publicité • Directive sur les données ouvertes • Directive sur les prérequis • Directives sur l'approvisionnement • Directive sur les biens immobiliers • Directive sur les services • Directive sur l'obligation de rendre compte en matière de paiements de transfert • Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil • Visual Identity Directive (directive sur l'identification visuelle) • Gestion, diffusion et fixation du prix des renseignements gouvernementaux (propriété intellectuelle).

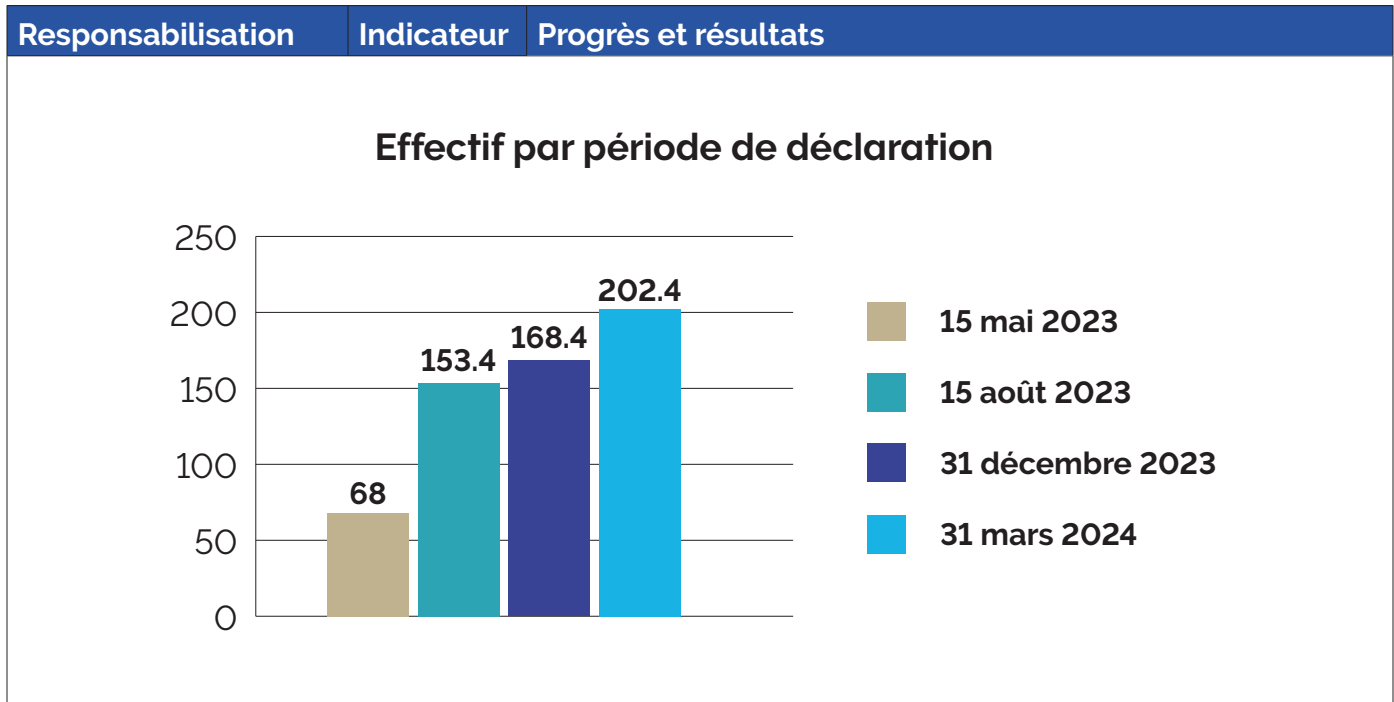
Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
		L'organisme assure la transparence et la responsabilisation dans la production de rapports grâce à l'élaboration et à l'affichage public de son rapport annuel et de son plan d'activités ainsi que de ses réponses aux vérifications, le cas échéant.
<p>II. Respecter les normes et les pratiques comptables et répondre aux conclusions de la vérification, le cas échéant.</p> <p>Recenser les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration en matière de gouvernance et de responsabilisation de l'organisme.</p>		<p>ApprovisiOntario continue de mettre en œuvre sa feuille de route de gouvernance approuvée par le conseil d'administration en déterminant les structures et les rôles pour soutenir le conseil et renforcer la gouvernance. Au cours de l'exercice 2023-2024, l'organisme a créé le Bureau du secrétaire général, qui a élaboré un cadre de gouvernance du conseil d'administration et a commencé à fournir une gestion et un soutien stratégiques et efficaces au conseil d'administration et à la haute direction. Depuis sa création, le bureau a contribué à améliorer l'efficacité de la surveillance du conseil d'administration et sa capacité de fournir une orientation stratégique et de veiller à ce que l'organisme réalise son mandat.</p> <p>ApprovisiOntario a amélioré les systèmes administratifs pour soutenir les capacités supplémentaires nécessaires à l'organisme pour acquérir et mettre en œuvre un système de planification des ressources pour les employés. De plus, ApprovisiOntario a commencé à travailler avec un tiers fournisseur de services afin de mettre en œuvre un système de gestion financière qui permettra à l'organisme de se charger de façon autonome du processus d'information financière.</p>

4.3 Gestion des risques

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour la détermination, l'évaluation et l'atténuation des risques de l'organisme, y compris les répercussions de la COVID-19 et de tout risque d'urgence futur.</p>		<p>ApprovisiOntario dispose d'un programme bien structuré de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui permet une gestion prudente des risques tout en poursuivant des objectifs stratégiques et en gérant les opérations. Le programme de GRE établit une approche systématique et intégrée pour cerner, évaluer, atténuer, surveiller et signaler les risques dans l'ensemble de l'organisation. L'objectif du programme GRE est d'intégrer une optique axée sur les risques dans la prise de décisions par le personnel à tous les niveaux de l'organisation.</p> <p>Au cours de l'exercice 2023-2024, le Comité de surveillance des risques d'ApprovisiOntario, présidé par le PDG, a assuré une surveillance trimestrielle du profil de risque de l'organisme et a examiné l'efficacité de ses stratégies d'atténuation des risques. Les principaux risques sont examinés et approuvés par le conseil d'administration sur une base trimestrielle avant d'être communiqués au ministère.</p> <p>L'organisme continue de renforcer ses capacités internes de gestion des risques au sein de l'organisation en s'associant au Bureau de l'agent principal de gestion des risques pour offrir une formation sur la gestion des risques au personnel clé, y compris à l'équipe de la haute direction.</p> <p>Par l'entremise du programme de GRE et du Comité de surveillance des risques et grâce à des investissements dans la formation du personnel et des stratégies ciblées d'atténuation des risques, ApprovisiOntario fait preuve d'une approche proactive et globale de la gestion des risques. Ces efforts permettent à l'organisation de cerner et de gérer efficacement les risques, y compris les urgences comme la pandémie de COVID-19, tout en assurant la réussite de son mandat.</p>

4.4 Gestion de la main-d'œuvre


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Optimiser la capacité organisationnelle pour appuyer au mieux la prestation de services publics, y compris le redéploiement des ressources vers les domaines prioritaires, si nécessaire.</p>		<p>Afin d'appuyer au mieux la prestation de services par le secteur public, ApprovisiOntario a continué de croître et de développer sa capacité organisationnelle. Depuis l'intégration de Chaîne d'approvisionnement Ontario à ApprovisiOntario, l'effectif de l'organisme a augmenté considérablement au cours de l'exercice. Au 31 mars 2024, l'effectif total de l'organisation était de 202,4. La croissance de l'effectif de l'organisation au cours de l'exercice 2023-2024 est indiquée dans le tableau ci-dessous (Effectif par période de déclaration).</p> <p>ApprovisiOntario continue de mettre en œuvre diverses initiatives pour améliorer son programme de recrutement et d'acquisition de talents. Les améliorations comprennent la mise en valeur des processus et des outils d'acquisition de talents, y compris l'élaboration d'un guide d'apprentissage complet sur l'acquisition de talents pour les gestionnaires d'embauche, la création de salons de l'emploi et l'introduction de l'acquisition de talents à l'interne.</p> <p>Compte tenu de l'importance d'un leadership fort, ApprovisiOntario a retenu les services d'une agence de recrutement de cadres pour l'aider à combler des postes de direction et à intégrer le directeur général des opérations et le chef de la direction financière.</p> <p>Au cours de l'exercice 2023-2024, Approvisionnement Ontario a comblé des postes pour 86 nouveaux employés et les a intégrés.</p>





<p>II. Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cernant des possibilités de relocalisation d'organismes nouveaux ou existants dans des communautés où les coûts sont moindres.</p>		<p>L'organisme est passé d'un modèle virtuel à un modèle hybride en mai 2023 dans un siège social provisoire. ApprovisiOntario a entrepris une approche par étapes pour s'harmoniser avec le modèle de la FPO d'ici la fin de l'exercice 2023-2024. L'organisme travaillera avec Infrastructure Ontario et le ministère en 2024-2025 pour élaborer un plan immobilier à long terme.</p>
--	--	---

4.5 Diversité et inclusion


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Élaborer et promouvoir des initiatives de diversité et d'inclusion en favorisant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.</p>		<p>ApprovisiOntario valorise la diversité de son personnel et de ses intervenants partout en Ontario. L'initiative d'équité, de diversité et d'inclusion de l'organisme a été créée en novembre 2022 pour guider les efforts d'ApprovisiOntario visant à favoriser un milieu de travail équitable, inclusif et diversifié qui reflète les personnes, les cultures et les langues des communautés qu'il dessert.</p>


Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>II. Adopter un processus d'engagement en matière d'inclusion pour faire en sorte que toutes les voix soient entendues afin d'éclairer les politiques et la prise de décision.</p>		<p>ApprovisiOntario a élaboré une stratégie globale de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance accompagnée d'initiatives et de programmes réalisables dans le but de favoriser une culture positive, inclusive et centrée sur les personnes en faisant la promotion de la diversité, de l'équité et d'un sentiment d'appartenance pour tous les employés. Les principales réalisations tirées du plan d'action sont la formation du premier conseil sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance d'ApprovisiOntario, un calendrier culturel amélioré comprenant une programmation accrue pour les jours d'importance, p. ex. la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée internationale de la femme.</p>

4.6 Collecte de données

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décision, l'échange de renseignements et l'établissement de rapports afin d'éclairer les rapports fondés sur les résultats et d'améliorer la prestation de services.</p>		<p>Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 3.1 (II) du plan d'activités.</p>
<p>II. Accroître l'échange de données avec ApprovisiOntario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des approvisionnements, les accords contractuels et les relations avec les fournisseurs afin d'appuyer la prise de décision fondée sur des données.</p> <p>Remarque : « l'échange de données avec ApprovisiOntario » est l'une des grandes priorités du gouvernement pour tous les organismes provinciaux régis par le conseil. Cela signifie qu'Approvisionnement Ontario devrait s'attendre à collaborer avec les organismes de l'ensemble du gouvernement en 2023-2024.</p>		<p>Se reporter aux progrès et aux résultats soulignés dans la priorité 3.1 (II) du plan d'activités.</p>

4.7 Prestation numérique et service à la clientèle

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>I. Explorer et mettre en œuvre la numérisation pour la prestation de services en ligne afin de garantir le respect des normes de service à la clientèle.</p>		<p>L'organisme est en train d'élaborer une solution d'approvisionnement axée sur le numérique qui remplacera les systèmes d'appel d'offres internes du gouvernement, y compris le Portail des appels d'offres de l'Ontario, par une solution numérique plus complète et centralisée pour améliorer l'expérience des fournisseurs et des clients. La solution d'approvisionnement numérique fournira une plateforme transparente, sécurisée et conviviale pour les processus d'approvisionnement de bout en bout et d'autres processus, ce qui facilitera des interactions plus efficaces et transparentes entre ApprovisiOntario et ses fournisseurs.</p> <p>La solution d'approvisionnement numérique est conçue pour être une solution d'approvisionnement unique et intégrée du secteur public qui fournira des capacités de pointe en ce qui concerne le processus d'acquisition et la chaîne d'approvisionnement à toutes les entités du secteur public en Ontario.</p> <p>Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un gouvernement plus efficace en permettant un seul marché numérique dans l'ensemble du secteur public de l'Ontario • Accès plus facile permettant aux fournisseurs de trouver des occasions d'approvisionnement auprès d'entités du secteur public • Amélioration de l'expérience utilisateur et de l'adaptabilité • Activités d'approvisionnement plus centralisées et sélections en deuxième étape du processus • Renforcement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement et adoption de pratiques d'approvisionnement modernes • Collecte de données cohérente et de qualité pour des décisions stratégiques et efficaces en matière de chaîne d'approvisionnement

Responsabilisation	Indicateur	Progrès et résultats
<p>II. Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris en adoptant des méthodes de prestation qui ont évolué depuis la pandémie de COVID-19.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de l'administration grâce à l'élimination des activités redondantes, des coûts d'approvisionnement et des processus d'approbation pour le personnel de l'approvisionnement et la communauté des fournisseurs • Renforcement de la cybersécurité • Expérience utilisateur améliorée • Une solution offrant une visibilité de l'approvisionnement et de la gestion des dépenses grâce à des analyses avancées <p>Une exploration du marché et une demande de renseignements précoces ont été entreprises avec les fournisseurs actuels et d'autres acteurs du marché afin de recueillir des commentaires sur les solutions novatrices à disposition pour remplacer les systèmes d'appel d'offres, y compris des fonctionnalités supplémentaires pour répondre aux besoins du secteur public.</p> <p>Les principales suggestions reçues sont à l'étude en vue de leur intégration dans les résultats attendus de la demande de soumissions, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solutions basées sur le nuage • Réduire les formalités administratives et le fardeau des fournisseurs • Technologie d'urgence innovante par des analyses avancées • Expérience utilisateur et adaptabilité • Capacités d'intégration avec d'autres entités du secteur public • Promouvoir la collaboration • Accroître l'adoption de l'innovation • De plus grandes possibilités pour les petites et moyennes entreprises • Accès accru aux données, planification fondée sur des données probantes et prise de décisions transparente

Indicateurs de rendement clés

Les mesures suivantes du plan d'activités 2023-2024 ont permis de progresser vers l'atteinte des résultats escomptés.

Cadre stratégique	Réalizations
<p>1. Établir des liens entre les partenaires et les intervenants dans divers secteurs et collectivités, les écouter et en tirer parti</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre de dialogue avec les intervenants est en place et des tables sectorielles pour les catégories ciblées sont en cours de création • De nouveaux partenariats ont été formés, et des activités de collaboration ont été définies <ul style="list-style-type: none"> » Quatre partenariats avec des intervenants de l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement ont été établis, et un organisme ayant une vision sectorielle a été intégré au cadre de collecte de données d'ApprovisiOntario » Quarante-trois soumissions ont été reçues, et plus de 450 personnes ont participé à des séances virtuelles de consultation sur la réglementation menées par ApprovisiOntario en partenariat avec le SCT. Ces consultations ont été particulièrement importantes pour entendre les préoccupations et les possibilités liées à la mise en œuvre de l'IDEO pour la fonction publique de l'Ontario (FPO) et à la mise en œuvre à venir pour le secteur parapublic. L'organisme a également animé des séances de sensibilisation à l'IDEO auxquelles ont assisté près de 1 000 employés de la FPO et du secteur parapublic pour entendre parler des plans de mise en œuvre et répondre à toutes les questions.
<p>2. Renforcer la capacité d'ApprovisiOntario à diriger et à créer de la valeur en matière d'approvisionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement de politiques, de pratiques, de processus et de programmes de base en matière de ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> » Établissement de fondements, de politiques, de pratiques, de processus et de programmes en matière de ressources humaines pour favoriser davantage une culture d'inclusion, d'excellence et de collaboration, y compris le lancement : <ol style="list-style-type: none"> 1. des valeurs organisationnelles, de l'énoncé de valeurs et des comportements qui seront répercutés dans les politiques de l'organisation; 2. d'un programme de gestion du rendement qui lie le rendement et la prestation aux principaux comportements organisationnels fondés sur les valeurs;

Cadre stratégique	Réalizations
	<p>3. d'une approche globale et intégrée des cinq piliers réalisable pour une stratégie de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance qui sera mise en œuvre au cours de l'exercice 2023-2024;</p> <p>4. d'une stratégie d'apprentissage et de perfectionnement visant à réduire les écarts de formation et à obtenir un rendement optimal.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finances : <ul style="list-style-type: none"> » Politiques, pratiques, processus et programmes de base en matière de finances et de gestion des risques afin d'établir des mesures de contrôle appropriées et de faire évoluer l'organisation (p. ex. un cadre de GRE et des rapports sur les risques, des comités, un certificat d'assurance, des rapports financiers et de la gestion) <p>Programme des ententes relatives aux fournisseurs attitrés à l'échelle de l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 17 renouvellements d'ententes relatives aux fournisseurs attitrés en cours • 13 prolongations d'ententes relatives aux fournisseurs attitrés en cours • 18 ententes relatives aux fournisseurs attitrés attribuées • 6 renouvellements d'ententes relatives aux fournisseurs attitrés attribués • 15 ententes relatives aux fournisseurs attitrés publiées • 6 DDR/sondages du marché publiés • 28 entités du secteur parapublic intégrées aux ententes relatives aux fournisseurs attitrés • 838 fournisseurs qualifiés intégrés • 362 comptes rendus de fournisseurs effectués • 14 nouvelles ententes relatives aux fournisseurs attitrés ont été approuvées et seront disponibles au cours des 18 prochains mois <p>Services-conseils en matière de chaîne d'approvisionnement : 664 marchés publics de la FPO et non-FPO aux étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 130 en cours • 199 publiés

Cadre stratégique	Réalizations
	<ul style="list-style-type: none"> • 151 en cours d'évaluation • 8 à l'étape de la préattribution • 55 à l'étape de l'attribution • 11 non attribués • 8 conclus • 66 nouvelles demandes à examiner • 36 acquisitions en deuxième étape de sélection sont soutenues <p>Acquisition de services de publicité et de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 65 appels d'offres en deuxième étape terminés <p>Mesures provisoires :</p> <p>844 formulaires de justification de l'acquisition ont été reçus et traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 666 évalués et recommandation terminée • 140 en cours • 38 annulés <p>Portail des appels d'offres de l'Ontario :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 313 nouveaux comptes pour les opérations en cours créés dans le portail des appels d'offres de l'Ontario <p>Filtrage de sécurité d'entrepreneurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13 380 filtrages de sécurité d'entrepreneurs traités
<p>3. Promouvoir la modernisation l'innovation et les efforts stratégiques dans les secteurs de la chaîne d'approvisionnement de la province</p>	<p>Collaborer avec les partenaires gouvernementaux et les intervenants de l'industrie afin d'explorer des possibilités de favoriser et d'accroître l'innovation dans les processus d'approvisionnement et d'en tirer parti, ainsi que de favoriser l'adoption de solutions novatrices grâce à l'approvisionnement</p> <p>Atteinte d'un niveau minimal de 80 % et de 76 % pour la satisfaction des clients et des fournisseurs, respectivement, le service d'approvisionnement étant fourni</p>
<p>4. Renforcer la résilience et le soutien au développement économique</p>	<p>98 % des contrats de la réserve provinciale ont été attribués à des entreprises ontariennes qui fabriquent dans la province (avant 2020, l'Ontario ne dépensait aucun dollar national pour l'EPI et les FEE)</p> <p>100 % des approvisionnements d'ApprovisiOntario ont respecté les critères de l'IDEO.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contrats provinciaux de masques ont créé 276 emplois • L'achat de 500 millions de gants fabriqués localement créera 145 emplois

Au cours de l'exercice 2023-2024, le rendement opérationnel a été analysé à l'aide de mesures du rendement fondées sur les résultats. Les points saillants sont présentés ci-après :

- En 2023-2024, ApprovisiOntario a estimé de façon prudente l'évitement des coûts de 1,06 G\$ pour les contrats de remplacement approuvés pour le Programme des ententes relatives aux fournisseurs attirés liés aux appareils et services mobiles. La prévision révisée de l'évitement des coûts est désormais de 2,5 G\$, car les contrats ont été conclus.
- 98 % des contrats de la réserve provinciale ont été attribués à des entreprises ontariennes qui fabriquent dans la province (avant 2020, l'Ontario ne dépensait aucun dollar national pour l'EPI et les FEE)
- 100 % des approvisionnements d'ApprovisiOntario ont respecté les critères de l'IDEO.
 - » Les contrats provinciaux de masques domestiques ont créé 276 emplois
 - » L'achat de 500 millions de gants fabriqués localement créera 145 emplois
- Quatre partenariats avec des intervenants de l'écosystème de la chaîne d'approvisionnement ont été établis, et un organisme ayant une vision sectorielle a été intégré au cadre de collecte de données d'ApprovisiOntario
- Atteinte d'un niveau minimal de 80 % et de 76 % pour la satisfaction des clients et des fournisseurs, respectivement, le service d'approvisionnement étant fourni

Tout au long de l'exercice 2023-2024, ApprovisiOntario a continué de se concentrer sur la collecte et l'établissement de données de référence essentielles afin de permettre l'adoption et l'élargissement de ses mesures de rendement et de renforcer la capacité d'analyse comparative d'une période à l'autre.

Stratégies de définition, d'évaluation et d'atténuation des risques

ApprovisiOntario dispose d'un programme bien structuré de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui permet une gestion prudente des risques tout en poursuivant des objectifs stratégiques et en gérant les opérations. Le programme de GRE établit une approche systématique et intégrée pour cerner, évaluer, atténuer, surveiller et signaler les risques dans l'ensemble de l'organisation. L'objectif du programme GRE est d'intégrer une optique axée sur les risques dans la prise de décisions par le personnel à tous les niveaux de l'organisation.



Au cours de l'exercice 2023-2024, le Comité de surveillance des risques d'ApprovisiOntario, présidé par le PDG, a assuré une surveillance trimestrielle du profil de risque de l'organisme et a examiné l'efficacité de ses stratégies d'atténuation des risques. Les principaux risques sont examinés et approuvés par le conseil d'administration sur une base trimestrielle avant d'être communiqués au ministère.



L'organisme continue de renforcer ses capacités internes de gestion des risques au sein de l'organisation en s'associant au Bureau de l'agent principal de gestion des risques pour offrir une formation sur la gestion des risques au personnel clé, y compris à l'équipe de la haute direction.

Les principaux risques cernés dans le cadre du programme GRE sont les suivants :

<p>Note de risque :</p> <p>● Bas ● Moyen ● Moyen à élevé ● Élevé</p>	<p>Tendance du risque :</p> <p>↑ À la hausse ↓ À la baisse → Stable ★ Nouveau</p>
---	--

Intitulé du risque	Description	Note de risque	Mesure d'atténuation
Mise en œuvre d'initiatives de création de valeur	Risque lié à la détermination et à l'élaboration d'initiatives de création de valeur, ce qui a une incidence sur la capacité de l'organisme à s'acquitter de son mandat global (création de valeur, résilience, développement économique).	Bas ● →	Mise en œuvre d'un outil de suivi des initiatives visant à saisir et à gérer les possibilités de réduire l'incidence des risques. Un plan de réalisation des avantages sera élaboré et mis en œuvre pour les projets prioritaires d'ApprovisiOntario afin de déterminer un échéancier ainsi que les outils et les ressources nécessaires pour s'assurer que les avantages sont pleinement réalisés au fil du temps.
Recrutement en temps opportun d'une main-d'œuvre qualifiée	Risque associé à la définition et à l'harmonisation des besoins organisationnels, à la conception de structures fonctionnelles et à la recherche et au recrutement de talents	Bas ● ↓	Élaboration d'une stratégie de gestion des ressources pour permettre une augmentation rapide des ressources en personnel et une stabilité organisationnelle tout en équilibrant la capacité de l'organisme à intégrer de nouveaux employés. La stratégie comprend le recours à des entreprises externes pour aider aux efforts de recrutement, le recrutement de talents de la chaîne d'approvisionnement des secteurs public et privé et, au besoin, le recours à des ressources externes et temporaires pour compléter le personnel existant.

Intitulé du risque	Description	Note de risque	Mesure d'atténuation
Retard dans la mise en œuvre d'un programme de gestion des données de la chaîne d'approvisionnement	Risque de retard dans la mise en œuvre d'un programme de gestion des données de la chaîne d'approvisionnement en raison de la complexité de l'écosystème de données de la FPO/ du secteur parapublic et du volume de données réparties entre les ministères et les secteurs de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario.	Moyen 	Mobiliser les intervenants de l'ensemble de l'Ontario pour élaborer un modèle d'architecture des données de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de la province et une stratégie de gestion des données de base qui comprendra des principes continus de collecte de données et de gouvernance ainsi qu'une solide capacité de détection, de prévention et d'intervention en matière de cybersécurité. ApprovisiOntario obtiendra également des renseignements sur le manque de disponibilité des données sur la chaîne d'approvisionnement dans l'ensemble de la province.
Solution informatique administrative	Incapacité de fournir de manière efficace des fonctions essentielles de gestion des ressources humaines et des finances en raison de l'absence d'une solution informatique intégrée qui peut répondre aux besoins croissants d'ApprovisiOntario, ce qui entraîne d'importants processus opérationnels manuels et le recours à des contrats avec des tiers.	Moyen à élevé 	Mise en œuvre d'un système de logiciel-service qui a répondu aux besoins immédiats en matière de paie. Mise en œuvre d'un système de logiciel-service pour répondre aux besoins de gestion financière de l'organisme.

Intitulé du risque	Description	Note de risque	Mesure d'atténuation
Stabilisation du financement de l'organisme	Risque d'un financement insuffisant à partir de 2024-2025 pour répondre aux priorités d'ApprovisiOntario.	Moyen à élevé  	Surveillance continue et mises à jour fournies au conseil d'administration et au gouvernement sur la situation financière de l'organisme, les besoins de financement, les activités de la chaîne d'approvisionnement en cours et les progrès réalisés en vue de l'engagement indiqué dans le plan d'activités. Le processus d'information financière de l'organisme a permis à celui-ci de fonctionner dans les limites de son affectation de fonds au cours de l'exercice 2023-2024. La diligence raisonnable de l'organisme comprenait une demande de financement pluriannuelle à l'automne 2023 à examiner dans le budget de l'Ontario de 2024 afin de s'assurer que les besoins de financement sont connus et reflètent la capacité de l'organisme à remplir son mandat.

Discussion et analyse de la gestion

Vue d'ensemble

Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (ApprovisiOntario) est un organisme de la Couronne. Il est financé par la province de l'Ontario afin d'exploiter son pouvoir d'achat grâce à des possibilités de création de valeur, de créer une plus grande résilience et de générer des possibilités de développement économique en ce qui a trait aux activités de bout en bout de gestion de la chaîne d'approvisionnement et des activités d'approvisionnement dans l'ensemble des entités du secteur parapublic et de la FPO de l'Ontario.

De plus, les activités de Chaîne d'approvisionnement Ontario ont été transférées à ApprovisiOntario le 31 juillet 2023. Cette mesure a marqué une étape importante vers la création d'une chaîne d'approvisionnement du secteur public plus intelligente, robuste et branchée qui répond mieux aux besoins de la population ontarienne et qui permet la modernisation des pratiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement et des activités d'approvisionnement de la province.

Le présent rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'ApprovisiOntario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 et doit être lu de concert avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024 et les notes afférentes.

Résultats d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars 2024 par rapport au budget

ApprovisiOntario a déclaré un excédent budgétaire de 22,49 millions de dollars pour l'année et un excédent réel de 1,99 million de dollars pour l'année.

Recettes

ApprovisiOntario, en tant qu'organisme de services opérationnels, a déclaré des recettes budgétées de 50,25 millions de dollars, comparativement à des recettes totales pour l'exercice de 77,52 millions de dollars à la suite du transfert des activités de Chaîne d'approvisionnement Ontario. Les recettes totales tenaient compte d'un paiement de transfert de 75,31 millions de dollars et de 2,21 millions de dollars en intérêts sur les dépôts et en charges payées d'avance liés au transfert de Chaîne d'approvisionnement Ontario de la province.

Charges

Les charges réelles d'ApprovisiOntario s'élevaient à 75,53 millions de dollars pour l'exercice, ce qui est supérieur de 47,77 millions de dollars au budget et peut être attribué au transfert de Chaîne

d'approvisionnement Ontario qui supervise les opérations liées à la centralisation des contrats gouvernementaux, aux services consultatifs, à la gestion de la réserve provinciale, aux activités d'entreposage et de distribution, et à la mise en œuvre de l'Initiative de développement des entreprises ontariennes (IDEO) pour la FPO. Les charges d'opérations préexistantes de l'organisme étaient inférieures de 29,02 millions de dollars au budget approuvé.

De plus, ApprovisiOntario a continué de croître grâce au recrutement en temps opportun du personnel qui a appuyé l'engagement de l'organisme à l'égard de l'exécution de son mandat et des initiatives prioritaires, notamment la mise en œuvre de l'expansion de la gestion des catégories, l'introduction d'un cadre de réalisation des avantages comme méthode de mesure de la valeur, une solution intégrée de paie, un nouveau système de gestion financière et le développement continu de l'infrastructure numérique.

Les charges mesurées par rapport au budget peuvent être résumées comme suit, les charges d'opérations étant plus élevées en raison du transfert des activités de Chaîne d'approvisionnement Ontario et inférieures au budget pour la plupart des programmes en raison du recrutement en temps opportun et de la gestion prudente des coûts :

- Les charges d'opérations s'élevaient à 57,07 millions de dollars pour l'exercice, soit 53,59 millions de dollars de plus que le budget.
- Les charges liées aux données et au numérique s'élevaient à 4,48 millions de dollars, soit 3,48 millions de dollars de moins que le budget.
- Les charges financières s'élevaient à 3,94 millions de dollars pour l'exercice, soit 2,36 millions de dollars de moins que le budget.
- Les charges liées à la stratégie, aux programmes et aux partenariats s'élevaient à 3,54 millions de dollars, soit 0,62 million de dollars de moins que le budget.
- Les charges en ressources humaines s'élevaient à 2,94 millions de dollars, soit 0,01 million de dollars de moins que le budget.
- Les charges d'avocat général et de secrétaire général s'élevaient à 1,54 million de dollars pour l'exercice, soit 0,13 million de dollars de plus que le budget.
- Les charges de bureau du PDG s'élevaient à 0,93 million de dollars pour l'exercice, soit 0,55 million de dollars de moins que le budget.
- Le passif net transféré à Chaîne d'approvisionnement Ontario pour l'exercice 2023-24 était de 1,01 million de dollars.

Exercice terminé le 31 mars 2024 par rapport au 31 mars 2023

ApprovisiOntario a déclaré un excédent de 1,99 million de dollars pour l'exercice, une augmentation de 4,35 millions de dollars par rapport à un déficit de 2,36 millions de dollars au cours de l'exercice 2022-2023. L'excédent accumulé est de 6,30 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024.

Recettes

Le financement reçu s'élevait à 75,30 millions de dollars pour l'exercice et les intérêts de dépôt et les charges payées d'avance transférées de la province s'élevaient à 2,21 millions de dollars, soit 65,17 millions de dollars de plus que l'exercice précédent. À la fin de l'exercice 2023-2024, ApprovisiOntario avait un solde de trésorerie de 8,70 millions de dollars qui a permis de financer les opérations jusqu'au début de l'exercice 2024-2025.

Charges

Les charges d'ApprovisiOntario s'élevaient à 75,53 millions de dollars pour l'exercice, soit 60,53 millions de dollars de plus que l'exercice précédent, principalement en raison des charges liées à l'intégration des opérations de Chaîne d'approvisionnement Ontario à ApprovisiOntario au cours de l'exercice 2023-2024. De plus, les charges du domaine fonctionnel ont augmenté en raison du recrutement en temps opportun du personnel de l'organisme pour appuyer l'exécution de son mandat et d'un changement dans la mise en œuvre des initiatives prioritaires d'ApprovisiOntario.

Les charges par domaine fonctionnel peuvent être résumées comme suit, les écarts étant en grande partie attribuables à l'intégration et à la maturation de l'effectif de Chaîne d'approvisionnement Ontario à l'appui de son engagement envers l'exécution de son mandat et des initiatives prioritaires :

- Les charges d'opérations s'élevaient à 57,06 millions de dollars pour l'exercice, soit 54,17 millions de dollars de plus que l'exercice 2022-2023.
- Les charges liées aux données et au numérique s'élevaient à 4,47 millions de dollars, soit 1,81 million de dollars de plus que l'exercice 2022-2023.
- Les charges financières s'élevaient à 3,93 millions de dollars pour l'exercice, soit 1,41 million de dollars de plus que l'exercice 2022-2023.
- Les charges liées à la stratégie, aux programmes et aux partenariats s'élevaient à 3,54 millions de dollars, soit 0,73 million de dollars de plus que l'exercice 2022-2023.
- Les charges en ressources humaines s'élevaient à 2,94 millions de dollars, soit 1,01 million de dollars de plus que l'exercice 2022-2023.
- Les charges d'avocat général et de secrétaire général s'élevaient à 1,54 million de dollars pour l'exercice, soit 0,12 million de dollars de plus que l'exercice 2022-2023.
- Les charges de bureau du PDG s'élevaient à 0,93 million de dollars pour l'exercice, soit 0,39 million de dollars de moins que pour l'exercice 2022-2023.

Bilan

Trésorerie

Au 31 mars 2024, le solde de trésorerie s'élevait à 7,88 millions de dollars, soit une augmentation de 2,90 millions de dollars par rapport au solde de l'exercice précédent. L'augmentation des liquidités est attribuable à un financement accru de la province de l'Ontario afin de s'harmoniser avec les besoins opérationnels de l'organisme.

Comptes clients et montants à recevoir de la province

Au 31 mars 2024, le solde total des comptes clients et des montants à recevoir de la province s'élevait à 12,33 millions de dollars, une augmentation de 10,98 millions de dollars par rapport au solde de 1,35 million de dollars de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux montants à recevoir de la province pour financer le passif impayé de Chaîne d'approvisionnement Ontario qui comprend les paiements aux vendeurs et les charges à payer ainsi que la TVH recouvrable.

Comptes fournisseurs, charges à payer et montants à verser à la province

Au 31 mars 2024, le solde des comptes fournisseurs, des charges à payer et des montants à verser à la province était de 17,58 millions de dollars, une augmentation de 15,51 millions de dollars par rapport au solde de 2,07 millions de dollars de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable au passif impayé des fournisseurs de Chaîne d'approvisionnement Ontario ainsi qu'aux charges liées aux salaires, aux traitements et aux avantages sociaux.



ApprovisiOntario

États financiers de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (exerçant ses activités sous le nom d'ApprovisiOntario)

Le 31 mars 2024

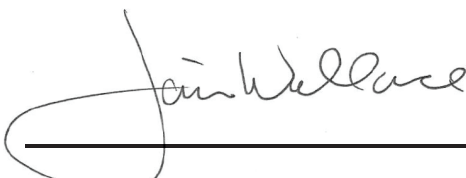


Les états financiers ci-joints de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et, selon le cas, comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. Les états financiers ont été préparés en tenant compte des informations disponibles jusqu'au 24 octobre 2024.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour fournir l'assurance que les actifs sont protégés et que des renseignements financiers fiables sont disponibles en temps voulu. Le système comprend des politiques et procédures officielles et une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoir et une séparation des responsabilités appropriées. Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à exprimer une opinion quant à la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport du vérificateur indépendant fait état de son opinion et de l'étendue de son examen.

Au nom de la direction :



Jamie Wallace
Président-directeur général



Danny Hsiang
Directeur général des finances

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (opérant sous le nom ApprovisiOntario), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats et excédent accumulé, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'ApprovisiOntario au 31 mars 2024, ainsi que de ses résultats de son exploitation, de l'évolution des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante d'ApprovisiOntario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'ApprovisiOntario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si ApprovisiOntario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'ApprovisiOntario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'ApprovisiOntario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'ApprovisiOntario de poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener ApprovisiOntario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Shelley Spence, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 24 octobre 2024

Bilan

Au 31 mars 2024

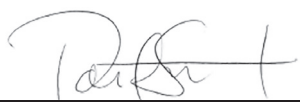
(en milliers de dollars)

	Remarque	31 mars 2024	31 mars 2023
Actifs financiers			
En argent		7 875 \$	4 973 \$
Montant à recevoir de la province	9	10 221 \$	- \$
Comptes clients	4	2 111 \$	1 354 \$
Total de l'actif financier		20 207 \$	6 327 \$
Passif			
Comptes fournisseurs et charges à payer	5	14 484 \$	1 635 \$
Montant à verser à la province	9	2 241 \$	435 \$
Avantages postérieurs à l'emploi autre que les régimes de retraite de pension	6 (b)	854 \$	- \$
Total du passif		17 579 \$	2 070 \$
Actifs financiers nets		2 628 \$	4 257 \$
Actifs non financiers			
Charges payées d'avance		3 482 \$	53 \$
Immobilisations corporelles	7	186 \$	- \$
Excédent accumulé		6 296 \$	4 310 \$


Engagements (note 10)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration



Président du conseil d'administration



Vice-président du conseil d'administration

État des résultats et excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

	Remarque	Budget de 2024 (Note 12)	2024 Réal	2023 Réal
Recettes				
Province de l'Ontario		50 251 \$	75 305 \$	12 351 \$
Autre revenu		- \$	2 214 \$	286 \$
		50 251 \$	77 519 \$	12 637 \$
Charges				
	8			
Opérations		3 476 \$	57 067 \$	2 300 \$
Données et numériques		7 961 \$	4 478 \$	2 670 \$
Finances		6 297 \$	3 937 \$	2 529 \$
Stratégie, programmes et partenariats		4 168 \$	3 545 \$	2 813 \$
Ressources humaines		2 954 \$	2 940 \$	1 932 \$
Secrétaire général et avocat général		1 414 \$	1 541 \$	1 425 \$
Bureau du président-directeur général		1 490 \$	938 \$	1 332 \$
Amortissement		- \$	74 \$	- \$
Passifs nets transférés à ApprovisiOntario	3	- \$	1 013 \$	- \$
		27 760 \$	75 533 \$	15 001 \$
Excédent annuel d'exploitation (déficit)		22 491 \$	1 986 \$	(2 364) \$
Déficit cumulé, début de l'exercice		- \$	4 310 \$	6 674 \$
Déficit accumulé, fin de l'exercice		- \$	6 296 \$	4 310 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024
(en milliers de dollars)

	Remarque	Budget de 2024 (Note 12)	2024 Réel	2023 Réel
Excédent annuel d'exploitation (déficit)		22 491 \$	1 986 \$	(2 364) \$
Variations des actifs non financiers :				
Charges payées d'avance		- \$	(3 429) \$	(30) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles		- \$	(260) \$	- \$
Amortissement d'immobilisations corporelles		- \$	74 \$	- \$
Diminution des actifs financiers nets		22 491 \$	(1 629) \$	(2 394) \$
Actifs financiers nets, début de l'exercice		4 257 \$	4 257 \$	6 651 \$
Actifs financiers nets, fin de l'exercice		26 748 \$	2 628 \$	4 257 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

		2024		2023
Activités d'exploitation				
Excédent annuel d'exploitation (déficit)	1 986	\$	(2 364)	\$
Ajustements pour les éléments hors trésorerie :				
Soldes hors trésorerie transférés à ApprovisiOntario	1 013	\$	-	\$
Amortissement d'immobilisations corporelles	74	\$	-	\$
Variations d'éléments du fonds de roulement :				
Comptes clients	(757)	\$	(502)	\$
Montant à verser à la province	(10 221)	\$	-	\$
Charges payées d'avance	(2 723)	\$	(30)	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	11 984	\$	(823)	\$
Montant à verser à la province	1 806	\$	(4)	\$
Trésorerie nette fournie/(utilisée) dans le cadre des activités d'exploitation	3 162	\$	(3 723)	\$
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(260)	\$	-	\$
Trésorerie (utilisée) dans les activités d'investissement en immobilisations	(260)	\$	-	\$
Augmentation/(diminution) nette de l'encaisse	2 902	\$	(3 723)	\$
Trésorerie au début de l'exercice	4 973	\$	8 696	\$
Trésorerie à la fin de l'exercice	7 875	\$	4 973	\$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

1. Nature des opérations

La Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (exerçant ses activités sous le nom d'ApprovisiOntario) a été établie le 5 novembre 2020 en vertu du Règlement de l'Ontario 612/20 en vertu de la Loi de 2019 sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement (gouvernement, secteur parapublic et entités du secteur de la santé).

Les objectifs et les fonctions d'ApprovisiOntario comprennent :

- fournir et soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement au nom des entités gouvernementales, des entités du secteur parapublic et des entités du secteur de la santé.
- recueillir des données sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le rendement des fournisseurs auprès des entités gouvernementales, des entités du secteur parapublic et des entités du secteur de la santé.
- fournir et soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne l'équipement de protection individuelle pour le compte d'entités autres que les entités gouvernementales, les entités du secteur parapublic et les entités du secteur de la santé.

ApprovisiOntario est principalement financé par la province de l'Ontario (province) par l'entremise du Secrétariat du Conseil du Trésor. En tant qu'organisme d'État de la province, ApprovisiOntario est exempté de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Le 31 juillet 2023, la province a approuvé le transfert des fonctions et des ressources de Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario au sein du ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement (MSPEA) à ApprovisiOntario.

À la suite de ce transfert, les responsabilités suivantes ont été transférées à ApprovisiOntario :

- Gestion du Programme de gestion des contrats avec les fournisseurs attitrés;
- Gestion de l'approvisionnement en matière de publicité et de communication;
- Gestion du stock provincial d'équipements de protection individuelle et de fournitures essentielles;
- Services de conseil en matière de chaîne.

Les employés, l'actif, le passif, les droits et les obligations du Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario ont été entièrement transférés à ApprovisiOntario. Voir la note 3 pour plus de détails sur ce transfert.

2. Sommaire des principales conventions comptables

a) Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

b) Adoption de nouvelles normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié SP 3400 Revenus et SP 3160 Partenariats public-privé à compter du 1^{er} avril 2023. Cette norme n'a pas eu d'impact sur les états financiers.

c) Comptabilisation des produits

(i) Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux de la province sont constatés à titre de revenus dans les états financiers lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans la mesure où les conditions donnent lieu à une obligation qui répond à la définition de responsabilité. Les fonds reçus de la province sont constatés à titre de revenus reportés lorsque ces conditions donnent lieu à un passif.

(ii) Autres revenus

Les autres revenus se composent des éléments suivants :

- Intérêts créditeurs - comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comptabilisés comme étant gagnés; et
- Biens d'apport – transfert d'actifs payés d'avance par la province sans contrepartie et comptabilisés à la valeur comptable.

d) Charges

Les charges sont déclarées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des exercices subséquents, les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au coût ou amortis. Les actifs et les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les espèces, dues par la province, les comptes débiteurs, les créditeurs, les charges à payer et les sommes dues à la province.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé moins les dépréciations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles comprend le coût directement lié à l'acquisition, à la conception, à la construction, à l'aménagement, à l'amélioration ou à l'amélioration des immobilisations corporelles. L'amortissement commence lorsque les immobilisations corporelles sont prêtes à être utilisées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du bail correspondant.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'est plus en mesure d'offrir un service complet, la différence entre sa valeur comptable nette et toute valeur résiduelle ou tout avantage économique restant est comptabilisée comme un gain ou une perte, selon le cas, dans l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

Pour les actifs acquis ou mis en service au cours de l'exercice, l'amortissement est calculé à compter de la date d'acquisition.

g) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont évaluées selon le montant d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et convenue par les parties apparentées.

h) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite

Les employés d'ApprovisiOntario cotisent au Régime de retraite de la fonction publique (RRFP) et au Régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (Régime de retraite du SEFPO), qui est des régimes à prestations déterminées d'employeurs multiples, conformément à la Loi de 1990 sur le régime de retraite des fonctionnaires. La Fiducie du régime de retraite du SEFPO (FRRS) et la Commission du Régime de retraite de l'Ontario (CRRO) administrent les régimes, y compris le paiement des prestations de retraite aux employés. La province de l'Ontario est le seul commanditaire de la RRFP et un copromoteur de la RR-SEFPO. Les régimes sont comptabilisés comme des régimes à cotisations déterminées parce que les renseignements fournis à ApprovisiOntario sont insuffisants ou autrement disponibles pour qu'ApprovisiOntario applique la comptabilisation des régimes à prestations déterminées aux régimes. Il incombe au promoteur des régimes d'assurer la fiabilité financière du régime de retraite. Tout excédent ou passif non provisionnés qui pourraient découler des évaluations actuarielles prévues par la loi ne constituent pas un actif ou un passif d'ApprovisiOntario. Approvisionnement Ontario n'est exposé à aucune responsabilité envers les régimes pour les obligations d'autres entités en vertu des conditions des régimes.

(ii) Avantages postérieurs à l'emploi autre que les régimes de retraite

ApprovisiOntario maintient des engagements antérieurs en matière d'indemnités de départ et de congés accumulés pour certains anciens employés de Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario lors de leur transfert à ApprovisiOntario en juillet 2023. ApprovisiOntario offre des indemnités de départ et des indemnités de vacances accumulées aux employés admissibles pour les services rendus. Les coûts des indemnités de départ et des congés accumulés sont comptabilisés dans les états financiers.

i) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les éléments assujettis à ces estimations et hypothèses comprennent les charges à payer, la durée de vie utile des immobilisations et le passif au titre des prestations d'après-mandat autres que le régime de retraite.

Les estimations reposent sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont révisées chaque année pour tenir compte des nouvelles informations disponibles. Il existe une incertitude d'évaluation dans les états financiers. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Transfert à ApprovisiOntario

Le 31 juillet 2023, la province a approuvé le transfert des fonctions et des ressources de Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario au sein du ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement (MSPEA) à ApprovisiOntario. Les employés, l'actif, le passif, les droits et les obligations du Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario ont été entièrement transférés à ApprovisiOntario sans aucune contrepartie.

Le passif net transféré était de 1 013 \$. Les détails du passif net transféré à ApprovisiOntario, en fonction de leur valeur comptable au 31 juillet 2023, sont présentés ci-dessous.

	MSPEA	
Passif		
Comptes fournisseurs et charges à payer	(865)	\$
Avantages postérieurs à l'emploi autre que les régimes de retraite	(854)	\$
Passif net	<u>(1 719)</u>	<u>\$</u>
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance et autres éléments d'actif	<u>706</u>	<u>\$</u>
Passifs nets transférés à ApprovisiOntario	<u>(1 013)</u>	<u>\$</u>

4. Comptes clients

	2024		2023	
Intérêts courus	43	\$	23	\$
TVH récupérable	2 068	\$	1 331	\$
Total des comptes débiteurs	<u>2 111</u>	<u>\$</u>	<u>1 354</u>	<u>\$</u>

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer se rapportent à des opérations commerciales ordinaires avec des fournisseurs tiers. Les passifs de la paie concernent les salaires, traitements et avantages sociaux et d'autres charges.

	2024		2023	
Comptes fournisseurs et charges à payer	10 794	\$	253	\$
Passif de la paie	3 690	\$	1 382	\$
Total des crédoiteurs et charges à payer	14 484	\$	1 635	\$

6. Avantages sociaux futurs

(a) Régimes de retraite

Les employés à temps plein d'ApprovisiOntario cotisent au Régime de retraite de la fonction publique (RRFP) et au Régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (Régime de retraite du SEFPO), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles de la Province et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est l'unique promoteur de la RRFP et copromoteur de la RR-SEFPO, détermine les cotisations annuelles d'ApprovisiOntario à ces caisses de retraite. Puisqu'il incombe au promoteur de s'assurer de la viabilité financière de la caisse de retraite, les excédents ou les dettes non provisionnées qui pourraient découler des évaluations actuarielles prévues par la loi ne constituent pas un actif ou un passif d'ApprovisiOntario.

Les paiements d'ApprovisiOntario pour l'exercice de 1 114 \$ (567 \$ en 2023) sont inclus dans les salaires et les avantages sociaux de l'état des résultats et excédent accumulé.

(b) Avantages postérieurs à l'emploi autre que les régimes de retraite

Les avantages postérieurs à l'emploi autre que la pension comprennent les indemnités de cessation d'emploi et les droits à congé annuel non utilisés. Les hypothèses relatives à ces droits ont entraîné une augmentation de 854 \$ des salaires, traitements et avantages sociaux, qui sont comptabilisée dans l'état des résultats et excédent accumulé. Les hypothèses utilisées sont les suivantes : taux d'actualisation de 3,90 %; et estimation du nombre moyen d'années avant la retraite de 7,35 ans. En raison de la réduction du régime en 2015, aucune hypothèse d'augmentation des salaires n'a été utilisée. Ces hypothèses représentent les meilleures estimations de la direction.

(c) Avantages postérieurs à l'emploi non liés aux prestations de retraite

Le coût des autres avantages postérieurs à l'emploi non liés aux prestations de retraite est à la charge de la province, un apparenté, et, par conséquent, n'est ni comptabilisé ni inclus dans l'état des résultats et excédent accumulé.

7. Immobilisations corporelles

Coût		Début de l'exercice	Ajouts	Dispositions	Fin de l'exercice
Améliorations locatives	-	\$ 260	\$ -	\$ 260	\$ -
	-	\$ 260	\$ -	\$ 260	\$ -

Amortissements cumulés		Début de l'exercice	Ajouts	Dispositions	Fin de l'exercice
Améliorations locatives	-	\$ 74	\$ -	\$ 74	\$ -
	-	\$ 74	\$ -	\$ 74	\$ -

Valeur comptable nette		2024	2023
Améliorations locatives	186	\$ -	\$ -

8. Dépenses d'exploitation par objet

	2024	2023
Salaires et avantages sociaux	24 090	\$ 11 838
Entreposage et stockage	22 470	\$ -
Services professionnels	13 747	\$ 2 391
Frais de transport	11 059	\$ -
Passifs nets transférés à ApprovisiOntario	1 013	\$ -
Loyer	507	\$ 8
Amortissement	74	\$ -
Autres charges	2 573	\$ 764
Total des dépenses d'exploitation par objet	75 533	\$ 15 001

9. Opérations entre apparentés

La province de l'Ontario est une partie apparentée, puisqu'elle est l'entité qui contrôle ApprovisiOntario. Les organismes qui sont couramment contrôlés par la province de l'Ontario ou qui subissent une influence importante de celle-ci sont aussi apparentés à ApprovisiOntario.

Toutes les opérations entre apparentés ont été évaluées selon le montant d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et convenu par les parties apparentées.

Les transactions avec des apparentés au cours de l'exercice ont été les suivantes :

- Le ministère du Procureur général a fourni un soutien au personnel de 1 068 \$ (1 048 \$ en 2023). Au 31 mars 2024, la somme due à la province inclut 181 \$ (65 \$ en 2023) au titre de ces services.
- Le ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement a fourni des services partagés et des avantages sociaux aux employés de 2 020 \$ (438 \$ en 2023). Au 31 mars 2024, le montant dû à la province inclut 476 \$ (335 \$ en 2023).
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor a fourni des paiements de transfert de 75 305 \$ (0 \$ en 2023) et des services de 413 \$ (36 \$ en 2023). Au 31 mars 2024, le montant dû par la province inclut 10 221 \$ (0 \$ en 2023) et le montant dû à la province inclut 1 584 \$ (0 \$ en 2023).

10. Engagements

- (i) ApprovisiOntario a signé un contrat de location de deux ans pour ses locaux à bureaux. Les paiements annuels minimaux en vertu des contrats de location-exploitation sont les suivants :

	Montant	
2024-2025	616	\$
2025-2026	103	\$
Total	719	\$

- (ii) ApprovisiOntario a conclu divers contrats pluriannuels pour divers services opérationnels s'étalant sur plusieurs années. Les coûts totaux engagés dans le cadre de ces contrats sont les suivants :

	2024-2025		2025-2026		2026-2027	
Fournitures médicales et de soins de santé	53 944	\$	46 290	\$	-	\$
Distribution	21 662	\$	72	\$	-	\$
Opérations et technologies de l'information (TI)	136	\$	94	\$	16	\$
Total	75 742	\$	46 456	\$	16	\$

11. Gestion des risques et instruments financiers

Les instruments financiers d'ApprovisiOntario sont exposés à certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque d'intérêt et le risque lié aux liquidités. Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition à ces risques ou aux méthodes d'évaluation du risque.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit provient des liquidités détenues auprès d'institutions financières et des risques de crédit sur les créances en cours. Les liquidités sont détenues auprès d'institutions financières majeures qui bénéficient de notations de crédit élevées attribuées par des agences de notation, ce qui minimise l'exposition potentielle au risque de crédit. Le risque lié aux comptes débiteurs est minime étant donné que la plupart des comptes débiteurs proviennent des gouvernements fédéral et provinciaux et des organisations qu'ils contrôlent.

(b) Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. ApprovisiOntario n'est exposée au risque de taux d'intérêt qu'en raison de ses soldes de trésorerie détenus auprès d'institutions financières et, par conséquent, les fluctuations des taux d'intérêt du marché ne devraient pas avoir d'incidence importante sur son rendement financier.

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'ApprovisiOntario ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations en matière de flux de trésorerie lorsqu'elles deviennent exigibles. ApprovisiOntario atténue ce risque en ne contractant pas de dettes et en surveillant les opérations de trésorerie et les sorties de fonds prévues dans le cadre des processus budgétaires.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (représentant les flux de trésorerie contractuels non actualisés) des passifs financiers :

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	Plus de 91 jours \$	Total 2024 \$	Total 2023 \$
Comptes						
fournisseurs et	3 832 \$	6 697 \$	- \$	265 \$	10 794 \$	253 \$
charges à payer						
Passif de la paie	1 395 \$	96 \$	814 \$	1 385 \$	3 690 \$	1 382 \$
Total des créiteurs et charges à payer	5 227 \$	6 793 \$	814 \$	1 650 \$	14 484 \$	1 635 \$

12. Budget

À la suite de l'approbation du budget, ApprovisiOntario a supporté des coûts supplémentaires liés au transfert des activités de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario à compter du 31 juillet 2023. Ce transfert incluait les employés ainsi que la supervision et la gestion de tous les contrats liés à l'achat, au stockage, à l'entreposage, à l'élimination et à l'expédition d'équipements de protection individuelle, de fournitures et d'équipements critiques (EPI/CSE). Par conséquent, ApprovisiOntario a reçu des fonds supplémentaires pour couvrir entièrement les activités de Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario, ainsi que les salaires et les avantages du personnel transféré au cours de l'exercice.

13. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été retraités pour être conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

14. Événements postérieurs

Le 1^{er} avril 2024, tous les stocks d'équipement de protection individuelle et de fournitures et d'équipement essentiels ont été transférés de Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario à ApprovisiOntario sans contrepartie.